

Journal de Pantin

Canal

Canal **L'agenda**
Janvier 2013
à Pantin, Paris et alentours



Marionettes
La Nef, ré-ouvre ses portes
Vendredi 18, samedi 19,
dimanche 20
Pages 4 et 5

Soul-pop avec Sandra Nkaké,
distinguée aux Victoires du jazz 2012
Vendredi 25 janvier, page 3



Territoire Améliorer la qualité des espaces publics

Pages 18 à 22



Inauguration
La ligne T3 du tramway est en service pages 12 & 13



Parlons-en!

Écoquartier

Gare de Pantin - Quatre-Chemins

Réunions de concertation dans le cadre d'une nouvelle ZAC à Pantin.

lundis 21 janvier & 18 février | 19h30

Salon d'honneur de l'hôtel de ville

sommaire

4/17 **Vivre à Pantin**

- 4 Le clin d'œil de Faujour
- 5 La photo du mois
- 6 En bref et en images.
- 8 À savoir : démolition d'Elis, appels à projets, avantage lecteurs!
- 10 Nouveaux commerces.
- 12 La ligne T3 du tramway est en service !
- 14 Elisabeth Guigou, la nouvelle députée de la circonscription de Pantin.
- 16 Cinquante contrats d'avenir prévus à Pantin.

18/22 **À LA UNE : Pour un meilleur espace public**

23/25 **Pantin avance**

- 23 La fête aux Courtillières.
- 24 Réunion publique écoquartier : créer ou ne pas créer une ZAC pour lancer le chantier ?

26/39 **Ça, c'est Pantin**

- 26 Le Secours populaire pantinois mobilisé.
- 28 Lauréats des « Balcons fleuris ».
- 30 Ipeo, l'école d'ostéopathie de la ville.
- 32 Petits d'homme: une nouvelle crèche ouvre ses portes.
- 34 NEF: rencontre avec un fabricant d'utopie.
- 36 La série *Plus belle la vie* dans la ville.
- 37 Léo Marillier, un prodige du violon.
- 38 Tribunes politiques - Etat civil.

La rédaction de Canal vous donne rendez-vous début mars avec le numéro 216.
Début février, vous recevrez uniquement l'agenda.



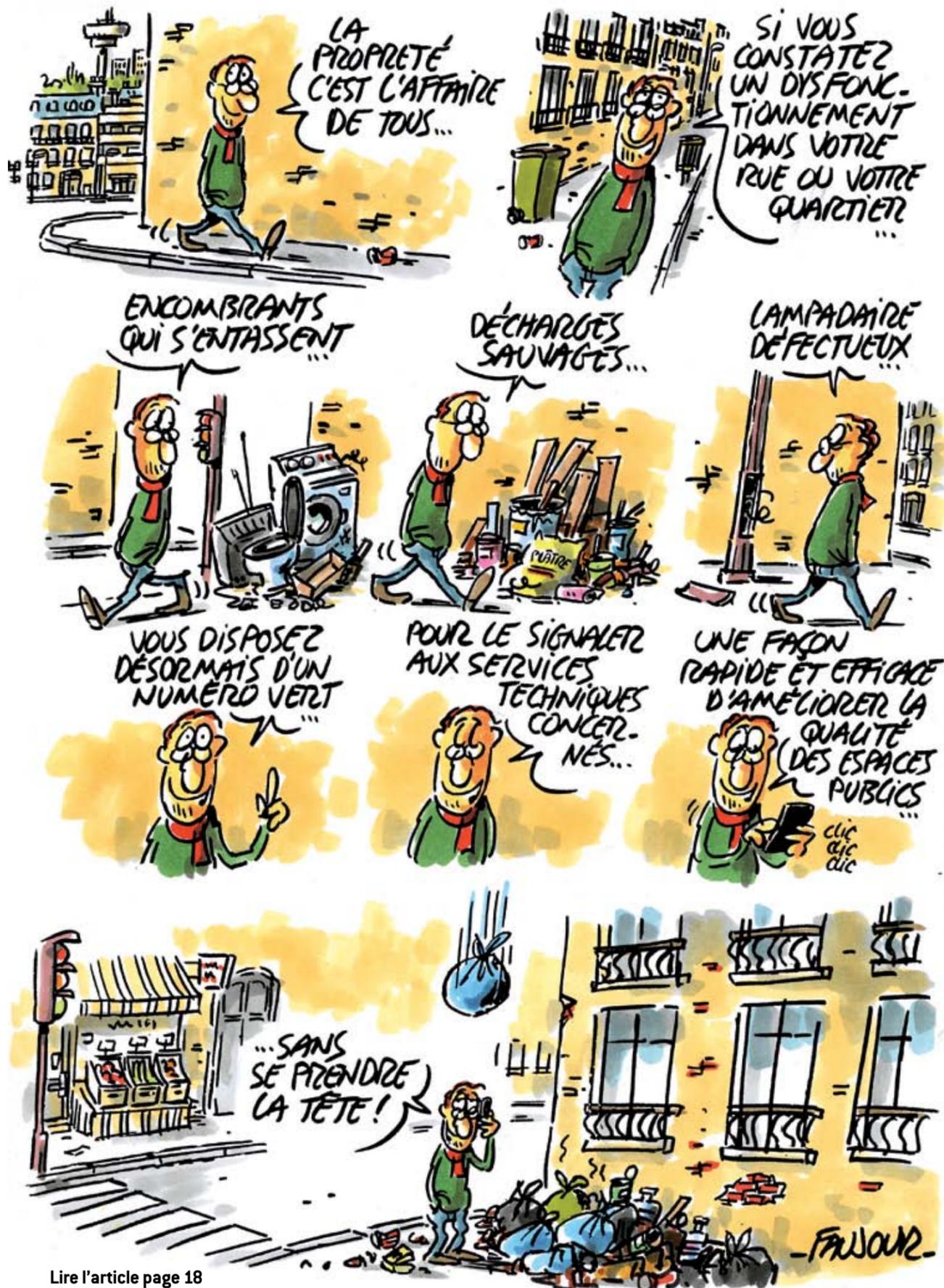
P. 16 Les emplois d'avenir pour lutter contre le chômage des jeunes.



P. 24 Aménagement du futur écoquartier.

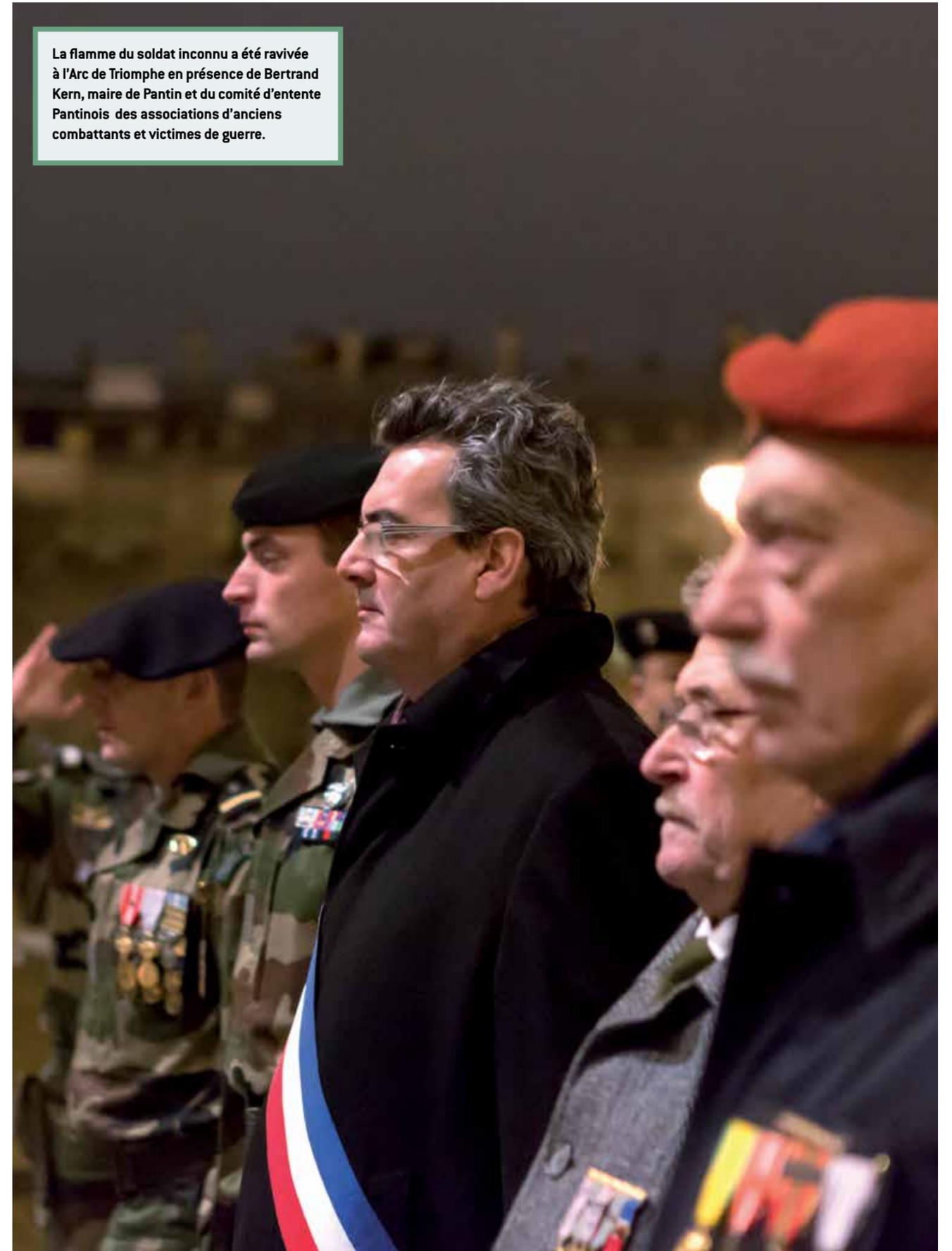


P. 26 Dans les coulisses du Secours populaire pantinois.



Lire l'article page 18

La flamme du soldat inconnu a été ravivée à l'Arc de Triomphe en présence de Bertrand Kern, maire de Pantin et du comité d'entente Pantinois des associations d'anciens combattants et victimes de guerre.





◀ **Future Cité régionale de l'environnement.** En guise de première pierre, un premier arbre. Le 6 décembre, au Centre national de la danse, Bertrand Kern, maire de Pantin, Gérard Cosme, président d'Est Ensemble, et Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Île-de-France, ont symboliquement planté le premier arbre des abords du bâtiment en cours de construction à côté du Centre administratif de la ville. Très innovant en matière écologique, l'immeuble abritera des organismes et associations de la Région travaillant pour l'environnement.



◀ **Jean Epstein à Pantin.**

Le psychosociologue, auteur de plusieurs ouvrages sur l'enfance et la famille a donné une conférence - «*La Parole donnée à l'enfant*» - le 3 décembre, à la salle Jacques-Brel. L'événement, piloté par le Conseil général, dans le cadre de la journée des Droits de l'enfant, a fait salle comble.



Patinoire et piste de luge.

Du 22 décembre au 6 janvier, le succès de la patinoire a été renouvelé, et cette année, une nouveauté : la piste de luge qui a trouvé, elle aussi, son public de fans de la glisse. Pour cette édition 2012, la petite station de montagne pantinoise a atterri sur le terrain de sport de l'école Sadi-Carnot, et a également accueilli, pour le bonheur des plus petits, un manège.



Décembre, c'est le mois des colis ! Comme chaque année, les services municipaux ont distribué aux retraités de la ville et à des habitants en difficultés économiques, des colis et cadeaux pour un Noël plus festif. Les distributions ont lieu à plusieurs dates et endroits de la commune, histoire de simplifier la vie des bénéficiaires.



Bonjour Monsieur le maire : le budget 2013.

Plusieurs réunions publiques ont été l'occasion pour Bertrand Kern, maire de Pantin, de rencontrer les Pantinois afin de leur présenter, et d'ajuster à leurs demandes, le projet de budget 2013 pour la ville : le 28 novembre aux Quatre-Chemins, le 29 novembre à Mairie-Ourcq, le 3 décembre aux Courtilières, le 6 décembre à Eglise/Sept-Arpents, et le 12 décembre dans le Haut et Petit-Pantin. ▼



Exposition de peintures.

L'association les Amis des arts, organisait le vernissage de la 36^e édition de son Salon, le 7 décembre, dans le hall du Centre administratif.



▲ **Conférence de presse pour l'école publique.** Le collectif des parents d'élèves de la Seine-Saint-Denis reste mobilisé pour défendre une école publique de qualité pour tous. Fin novembre, une semaine de rencontres et d'échanges a été organisée, ainsi qu'une conférence de presse, le 28 novembre au Ciné 104, en présence de Bertrand Kern, maire de Pantin, et de plusieurs élus de la ville et du Département qui soutiennent le mouvement.



▲ **Une entreprise pantinoise innovante.** COAB, créée par Julien Maury, a été sélectionnée pour l'édition 2012 du Grand prix de l'innovation de la ville de Paris. La cérémonie a eu lieu le 4 décembre, au Palais Brogniart, Paris 2^e. COAB met en relation des personnes souhaitant s'engager dans un projet immobilier d'achat groupé. Une manière originale de devenir propriétaire. www.coab.fr

CAFÉ-PHILO

Deux rendez-vous en janvier

Le café-philos de Pantin reprend du service en 2013 avec deux rendez-vous, dès le mois de janvier, proposés par Grégory Darbadie, professeur de philosophie. Le principe ? Parler librement et sérieusement sans se prendre au sérieux.

Au restaurant Chez Agnès ou à la maison de quartier des Courtilières, l'entrée reste libre et ouverte à tous.

● **Judi 10 janvier à 19.00** au restaurant Chez Agnès (21, rue Delizy).

Au programme de la soirée : *Peut-on se mentir à soi-même ?*

● **Samedi 19 janvier**, à partir de **11.00**, se tiendra la troisième rencontre philosophique à la maison de quartier des Courtilières (avenue des Courtilières). Le question du jour est : *La liberté a-t-elle besoin de preuve ?*



COMMERCE

Le garage de la Croix-Rouge a fait peau neuve

Agent Peugeot, le garage de la Croix-Rouge a bénéficié d'une cure de jeunesse. La devanture est pimpante tout comme les locaux d'accueil de la clientèle. Le sourire de la patronne n'a pas changé, et c'est tant mieux. Depuis quelques mois, l'efficacité des radars faisant son office, le garage s'est doté d'un département voiture sans permis de marque Aixam. « Nous sommes à l'écoute de nos clients. C'est ainsi que nous avons

obtenu l'agrément de la préfecture pour les cartes grises. Pour nos clients professionnels, nous proposons de prendre leur véhicule sur leur lieu de travail en échange d'un véhicule de prêt. C'est notre sens du service qui nous a permis d'obtenir le label Pantin Qualité. »

● **Garage de la Croix-Rouge** 7 rue Vaucanson 93500 Pantin ☎ 01 48 45 98 23 www.peugeot-pantin.fr

JEUNESSE

La métamorphose du Point information jeunesse

Fermé jusqu'à la fin du mois de mars, le Point information jeunesse (PIJ) de l'avenue Edouard-Vaillant rouvrira ses portes au printemps en proposant de nouveaux services, de nouveaux outils, une nouvelle organisation pour les jeunes Pantinois.

Pour en savoir plus ☎ 01 49 15 48 09

CONCOURS

Pour devenir aide-soignant

L'Institut de formation d'aides-soignants de la Croix Rouge française, site de Romainville, organise les épreuves du concours d'aide-soignant pour la rentrée de septembre 2013. Le calendrier est le suivant :

- clôture des inscriptions : le **15 février**
- épreuve écrite : le **23 mars**
- épreuve orale : entre le **29 avril** et le **6 juin**

● début de la formation aide-soignant : le **2 septembre**

L'Institut propose une préparation intensive au concours d'aide-soignant du **18 février** au **1^{er} mars**.

Pour tout renseignement, et notamment pour retirer les dossiers d'inscription :

☎ 01 41 60 21 30 ou 01 41 60 21 81

www.irfss-idf.croix-rouge.fr



LISTES ÉLECTORALES

Évitez les radiations !

Pour éviter d'être rayé des listes électorales et ne plus pouvoir voter. Attention de bien indiquer votre changement d'adresse au service de la ville, notamment pour les Pantinois qui ont déménagé à l'intérieur de Pantin. Il suffit de vous présenter muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

● **Service de population** de la ville de Pantin centre administratif 84/88, av. du Général-Leclerc
Inscriptions en ligne : www.ville-pantin.fr
☎ 01 49 15 40 00.

ville de
PantinVacances
6/17 ans
2013En 2013,
je m'inscris !

CHEZ CORLEONE

Pizza le jour, karaoké le soir

La nouvelle pizzeria, installée avenue Anatole-France va surprendre. Son fondateur, Clément Abitbol ne fait pas dans le déjà vu. Normal, il n'a que 20 ans et déjà un joli parcours de DJ. Alors pourquoi faire banalement comme tout le monde ?

Ses pizzas sont succulentes. Une pâte fraîche, fondante et croustillante, des garnitures généreuses. Il aurait pu rajouter quelques pâtes, oui, mais comme ses amis aiment les sushis, qu'il a une grande cuisine et que c'est bon pour l'équilibre nutritionnel, il a engagé un sushi man professionnel.

Le soir, quelques bougies sur les tables de sa salle élégante et le tour était joué. Non, il préfère proposer des soirées. Le samedi, mais aussi d'autres soirs de la semaine, c'est Karaoké ou d'autres formes suivant son humeur ou les demandes de ses clients.

● **Chez Corleone** 88, avenue Anatole-France ☎ 01 48 40 81 69

Ouvert midi et soir sauf vendredi soir et samedi midi.

MARCHÉ

Fruits et légumes au fil de l'eau



Marché sur l'eau offre aux citoyens la possibilité d'acheter des fruits et des légumes produits en Île-de-France. Les prix respectent à la fois le travail de l'agriculteur et le pouvoir d'achat des consommateurs. Consommer local, c'est être soucieux de réduire le transport. « Nous avons choisi des exploitations situées

à proximité des canaux : fruits et légumes arrivent par bateau jusqu'à Pantin et Paris et sont vendus à quai », explique Claire Emmanuelle, directrice de l'association.

Un système d'abonnement permet de réserver chaque semaine un panier de fruits et légumes frais. A loisir, il est possible d'ajouter des produits quelques jours avant de venir retirer son panier directement via un espace personnel sur la boutique en ligne de l'association.

● **Présence du stand de Marché sur l'eau à Pantin, tous les mardis et samedis midi :**

Mardi de 11.30 à 13.30 : chemin de halage au niveau du mail Charles de Gaulle

Samedi de 12.00 à 14.00 : quai de l'Aisne au niveau de la rue de la Distillerie

www.marchesurleau.com contact@marchesurleau.com



Séjours hiver

Pré-inscriptions
jusqu'au 4 janvier

Séjours printemps

Pré-inscriptions
du 5 au 25 janvier



Séjours été

Pré-inscriptions
du 23 mars
au 15 avril



ville-pantin.fr

Informations
(tél.) 01 49 15 41 66

Des débuts prometteurs pour le tramway

Quelques jours après l'inauguration du prolongement de la ligne du tramway, les voyageurs confient leurs premières impressions. Rencontres aux abords des stations pantinoises.

● **Sandra** « Je suis prête à faire cinq minutes de plus si c'est pour être à la lumière du jour »

27 ans, assistante éditoriale. Je trouve le trajet intéressant. On voit que ce prolongement correspond à un réel besoin des gens. Le matin comme le soir, on voit qu'il y a du monde. Après, ce que je trouve plus gênant, c'est qu'il n'y a pas un prolongement complet. Moi qui vis Porte

Dorée, je pensais pouvoir venir à Pantin directement, mais en fait je dois faire un changement.

Pour le moment on voit que le tramway est encore en rodage. Des fois, il s'arrête et on doit l'attendre plus longtemps. Malgré tout, c'est agréable et confortable de prendre le tram plutôt que le métro. Je suis prête à faire cinq minutes de plus si c'est pour être à la lumière du jour. En plus, au moment du printemps et de l'été ça va être super !

● **Rebecca** « On peut profiter du paysage »
34 ans, infirmière à domicile.

Aujourd'hui, je prends le tram pour me rendre à mon travail. Mais c'est seulement la deuxième fois que je l'utilise. Je trouve que c'est un peu lent. Il faut attendre longtemps. Pour moi qui suis infirmière à domicile, le temps d'attente pose problème, ce n'est vraiment pas pratique. Là, par exemple, j'ai dû attendre douze minutes. Je reconnais que le fait d'être en plein air, c'est génial. On peut profiter du paysage. Il faut juste que ça ne soit pas plein de monde. Mais je dois dire que dans l'ensemble je suis assez satisfaite.



● **Laurent** « C'est une belle réalisation »
55 ans, enseignant. C'est la première fois de ma vie que j'utilise cette ligne et je trouve que c'est parfait. J'ai

fait un petit bout, trois stations et c'est très bien. C'est une belle réalisation sur le plan de l'urbanisme. Je compte l'utiliser plus souvent. Malheureusement je ne peux pas me rendre à mon travail en tram mais si je pouvais, je le ferais volontiers. J'attends ça avec impatience. C'est infiniment plus agréable que tous les autres moyens de transports.

● **Hélène** « Il n'y a pas assez d'arrêts »
59 ans, employé dans le secteur des services. C'est long, ce matin j'ai dû attendre dix minutes. En plus, je trouve qu'il n'y a pas assez d'arrêts. Là, je travaillais Porte Chaumont, j'ai été obligée de revenir Porte de Pantin alors qu'avant, en PC2, on avait un arrêt. C'est quand même pas pratique. Un autre problème, c'est que moi, j'habite Porte de Pantin et le tram est trop bruyant. Par contre, au niveau du confort, c'est vrai que c'est bien.



● **Raphaël** « Ça rend le quartier encore plus animé »
30 ans, chargé de prévention incendie. Je l'ai emprunté deux fois et franchement c'est super. J'habite vers les nouvelles constructions boulevard Macdonald. Ça



rend le quartier encore plus animé. En plus, ça le dessert bien. Ce n'est pas mon principal moyen de locomotion mais si le tram allait jusqu'à mon lieu de travail je le prendrais plus souvent.

● **Laurinda** « C'est génial ! »
38 ans, pharmacienne. Je prends le tram depuis lundi et je suis ravie. C'est génial ! Les rames sont belles et confortables. Et

puis, même quand il y a trop de monde on ne se sent pas écrasé. C'est spacieux et c'est rapide aussi. Maintenant, Je le prends tous les jours pour aller à mon travail. Je crois que je ne pourrais pas choisir un autre moyen de transport. Franchement, Il n'y a rien à dire, c'est parfait !



● **Valérie** « C'est sympa et pratique »
42 ans, sans emploi. C'est la deuxième fois que je prends le tram, j'habite juste à côté. C'est

sympa et pratique. En plus ce qui est bien c'est qu'il y a le Millénaire pas très loin et du coup pour faire mes courses c'est plus pratique. À Paris, il y a plein de petits supermarchés mais ça revient super cher. Par contre, le petit inconvénient, c'est que les trajets sont peut être un peu longs et le tram va un peu lentement.



● **Jean-Louis** « Il y a vraiment un excellent confort »
78 ans, retraité. J'aime prendre le tram pour me balader. Il y a vraiment un excellent confort. Après je

trouve qu'il y a un peu de désordre à la Porte de Pantin, à cause de la circulation. J'ai l'habitude de prendre tous les types de transports mais pour moi le fait de circuler en plein air c'est beaucoup plus agréable.

Propos recueillis par Coralie Giausserand

A suivre : le prolongement du T1 à l'Est

● Après la concertation de 2008, le prolongement de la ligne T1 du tramway depuis la gare RER de Noisy-le-Sec vers Val-de-Fontenay devrait être en phase d'enquête publique au printemps 2013. Elle permettrait de relier Bobigny/Pablo-Picasso (Métro ligne 5) et Asnières-Gennevilliers (Tramway T1) à Val-de-Fontenay (RER E et A), en passant par Pont-de-Bondy (futur T Zen – bus à haut niveau de services, à l'étude pour circulation sur l'ex-RN3/avenue Jean-Lolive).

Le tramway est arrivé !

Samedi 15 décembre, l'inauguration officielle de l'extension de la ligne T3 du tramway a eu lieu à la porte de Pantin, un lieu emblématique : c'est à partir de cette station que le tram parisien quitte son parcours habituel sur les boulevards des Maréchaux pour mieux desservir la commune pantinoise. Outre Bertrand Kern, maire de Pantin, étaient présents, Jean-Paul Huchon, président de la région Ile-de-France, et Bertrand Delanoë, maire de Paris, ainsi que de nombreux maires d'arrondissement et élus parisiens. L'événement a été fêté au rythme de percussions brésiliennes.



La voix des Pantinois portée par une femme d'Etat

Depuis le mois de juin, Elisabeth Guigou est la nouvelle députée de la 6^e circonscription de Seine-Saint-Denis, regroupant les villes de Pantin et Aubervilliers. Elue présidente de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, la députée pantinoise a exercé des fonctions au sommet de l'Etat dans les gouvernements de François Mitterrand - Ministre déléguée aux affaires européennes (1990/1993) – et de Lionel Jospin - Garde des sceaux (1997/2000), puis Ministre de l'emploi et de la solidarité (2000/2002). Entretien.

Canal : Vous présidez la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Que fait cette Commission ? Quel est son rôle ? Ses compétences ? Quels sont ses membres ?
Elisabeth Guigou : La Commission des affaires étrangères est constituée de 72 députés, désignés par chacun des groupes politiques siégeant à l'Assemblée nationale. Nous sommes chargés de contrôler l'ensemble de l'action diplomatique du gouvernement : c'est notre Commission qui autorise la ratification des traités conclus par le gouvernement avec les Etats étrangers, l'engagement de la signature de la France dans les accords internationaux, la position de notre pays dans les débats et résolutions adoptées au sein des organisations internationales – l'ONU, l'OTAN, etc.

Des exemples de votre action ?

E.G. : Notre Commission a par exemple préconisé la ratification du traité européen TSCG compte tenu des compléments obtenus par François Hollande. Nous avons arrêté, en accord avec d'autres Etats, une liste de pays que nous reconnaissons comme étant des « paradis fiscaux ». Nous travaillons à des conventions interna-



tionales qui établissent les responsabilités dans le désarmement des épaves marines. Nous préparons un nouveau traité de coopération avec l'Algérie. Nous traitons plus de 50 conventions par an.

« Je suis intervenue auprès du Ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, pour obtenir le classement du secteur Pantin/Aubervilliers en Zone de sécurité prioritaire »

Et concrètement, comment exercez-vous ce contrôle sur la politique des affaires étrangères conduite par le gouvernement ?

E.G. : D'abord, nous auditionnons les Ministres concernés : Laurent Fabius, Ministre des affaires étrangères, toutes les six semaines ; Bernard Cazeneuve, Ministre délégué aux affaires européennes, est déjà venu aussi. Nous leur demandons d'explicitier les orientations de leur politique sur des sujets précis, les écoutons, posons des questions. Puis

nous établissons des rapports, proposons des stratégies d'action. Notre Commission a pour rôle de contrôler, d'influencer la politique de la présidence et d'informer.

D'informer ?

E.G. : Nous avons également une mission d'information sur des sujets que nous choisissons d'approfondir, sur lesquels il nous semble important de réfléchir, indépendamment de l'actualité ou des priorités politiques du gouvernement. En tant que présidente de la Commission, j'ai proposé à mes collègues de lancer des missions d'information sur huit thèmes : les « révolutions arabes » ; l'Algérie ; la Chine ; la politique française et européenne vis-à-vis de la Russie ; la francophonie, l'action culturelle, éducative et économique ; les pays émergents de l'Afrique anglophone ; les paradis fiscaux ; et enfin, une mission d'évaluation de nos interventions militaires afin de déga-

ger une doctrine orientant nos engagements et notre diplomatie à l'avenir. Là aussi, nous procédons par auditions – des Ministres concernés, mais aussi d'experts, d'associations internationales, de personnalités dont les activités peuvent nous apporter des éclairages spécifiques sur les thématiques abordées.

Comment conciliez-vous le « près » et le « loin » ? Votre action en tant que députée, liée à Pantin, et vos responsabilités aux affaires étrangères ?

E.G. : J'ai toujours fait l'aller/retour entre le local et le global. Et ce mouvement s'est intensifié depuis 2002, date à laquelle j'ai été élue pour la première fois, députée de la Seine-Saint-Denis, dans une autre circonscription, avant le redécoupage électoral. Quand je suis en contact avec les habitants, je constate qu'ils suivent de près les questions de politique étrangère. Notre départe-

tement accueille des populations de toutes origines et la manière dont la France se conduit dans le monde, tisse des relations plus ou moins amicales avec les pays étrangers, a souvent un impact direct sur leur vie quotidienne. Je pense au droit de séjour, de regroupement familial, ou aux prises de position de la France sur la scène internationale qui peuvent résonner dans les relations entre les habitants de nos quartiers.

Et comment répartissez-vous votre temps entre l'Assemblée et Pantin ?

E.G. : J'essaie, aussi souvent que possible, d'être présente à Pantin et à Aubervilliers. Je participe toujours aux événements importants. Je pense par exemple à l'inauguration du tramway le 15 décembre, à la pose de la première pierre du projet de Saint Gobain/groupe Point P, qui en ouvrant un centre commercial multi enseignes consacré au bâtiment sur l'ancien site du Citrail, favorisera l'emploi local, à l'ouverture de la galerie Thaddaeus Ropac, qui a propulsé Pantin sur la scène internationale de l'art. Et j'agis, bien sûr, pour porter la voix des revendications pantinoises. Je suis intervenue auprès du Ministre de l'intérieur, Manuel Valls, pour obtenir le classement du secteur Pantin/Aubervilliers en Zone de sécurité prioritaire, ce qui devrait permettre d'augmenter le nombre de policiers dans la ville, et d'apporter davantage de tranquillité aux habitants. J'ai travaillé en étroite concertation avec les deux maires, Bertrand Kern et Jacques Salvator, et nous avons obtenu satisfaction.

Avez-vous suivi la rentrée des classes dans les écoles de Pantin ?

E.G. : De très près. Le déficit d'enseignants, en particulier en Seine-Saint-Denis, est un lourd héritage du précédent gouvernement. Juste après la rentrée des classes, j'ai soutenu le mouvement des inspecteurs de l'Education nationale. J'ai écrit à Vincent Peillon et nous avons obtenu des postes supplémentaires. C'est encore insuffisant, notamment pour les remplaçants. A la rentrée 2013, les premiers effets de la nouvelle politique déployée à l'Education nationale devraient se faire sentir, plus de 800 postes seront créés dans notre Académie.

Aubervilliers, Pantin... pour laquelle des deux votre cœur bat la chamade ?

E.G. : Ce sont deux villes très différentes mal-

gré leur proximité. A Aubervilliers, les problèmes que connaissent certains quartiers de Pantin – habitat dégradé, chômage des jeunes, insécurité, incivilités – existent à une échelle plus vaste. Je considère que ma responsabilité, en tant qu'élue de la circonscription, est de faire en sorte que les deux communes puissent coopérer pour que cela fonctionne bien sur tout le territoire. Mon rôle est d'agir pour attirer l'attention du gouvernement sur nos spécificités, pour que nous puissions obtenir le maximum de dispositifs particuliers permettant de relever les défis qui sont les nôtres.

Quels sont vos coups de cœur dans chacune des deux villes ?

E.G. : A Pantin, j'aime les abords du canal et son urbanisation qui a créé la mixité de populations avec la construction mêlée de logements sociaux et en accession à la propriété. Le Centre national de la danse, que Pantin accueille, est un équipement formidable. A Aubervilliers, mon cœur balance pour l'Espace Fraternité. J'aime son ambiance chaleureuse et conviviale. Et le théâtre de la Commune, bien sûr, un lieu incontournable du spectacle vivant.

« A Pantin, j'aime les abords du canal et son urbanisation qui a créé la mixité de populations »

Quels sont les prochains projets de loi sur lesquels vous travaillez qui concernent plus particulièrement la Seine-Saint-Denis ?

E.G. : Nous avons des projets sur l'emploi et l'aide aux PME. En Seine-Saint-Denis, nombreux sont les jeunes qui pour échapper au chômage créent leur propre activité. Nous avons déjà signé les premiers contrats d'avenir ; nous essaierons d'en signer le plus possible. Nous travaillons aussi à un texte pour éviter de pénaliser les gens qui aident les étrangers en situation irrégulière. Dans notre territoire, cette pratique de solidarité est développée depuis une dizaine d'années, par des associations, mais aussi par des particuliers. Je défends aussi la proposition de loi sur le droit de vote pour les étrangers aux élections locales. Je suis convaincue que c'est un outil d'intégration efficace, et c'est une ancienne promesse socialiste, qu'il est temps de tenir. J'invite tous les parlementaires favorables à cette idée, quelle que soit leur couleur politique, à mettre en cohérence leur vote et leur conviction afin que nous puissions obtenir les 3/5^e des députés et sénateurs nécessaires à la réforme de la Constitution.

Propos recueillis par Patricia de Aquino

Un site Internet : www.elisabeth-guigou.fr

Un compte Twitter : [@elisabethguigou](https://twitter.com/elisabethguigou)

Emplois d'avenir

Contre le chômage des jeunes !

Destinés aux 16-25 ans, pas ou peu qualifiés, issus des zones défavorisées, les emplois d'avenir, très fortement subventionnés par l'Etat devraient, à terme, diminuer le chômage des jeunes. La ville de Pantin prévoit ainsi 50 créations de postes, selon ces modalités. Explications.

C'était l'un des engagements phare du candidat Hollande lors de la campagne présidentielle, pour lutter contre le chômage des jeunes. Aujourd'hui, le Président et son équipe ministérielle concrétisent leurs promesses avec le lancement des emplois d'avenir (à distinguer des contrats d'avenir), sorte de nouvelle mouture, aménagée, des emplois jeunes, créés sous le gouvernement Jospin, en 1997. Début Novembre dernier, François Hollande en personne a ainsi parrainé, à Chelles (77), la signature d'une douzaine de premiers emplois de ce type. A la base de cette nouvelle mesure ? Des chiffres

accablants. Selon le gouvernement, environ 120 000 jeunes sortiraient du système scolaire sans diplôme. Parmi eux, moins d'un tiers trouveraient un emploi rapidement. C'est donc pour endiguer ce phénomène que ce système est mis en place.

Mode d'emploi

Destinés aux 16-25 ans pas ou peu qualifiés, issus de zones enclavées et/ou socialement défavorisées, 100 000 contrats d'avenir doivent être signés en 2013, pour atteindre le chiffre de 150 000 à l'horizon 2014. Ces emplois concernent essentiellement le secteur non marchand (monde associatif, collectivités territoriales...) mais peuvent aussi s'adresser à certaines entreprises, selon des modalités adaptées, si elles présentent une

« utilité sociale avérée » et un fort potentiel d'embauche. Quoi qu'il en soit, tous ces postes se concentreront sur les activités susceptibles d'offrir des perspectives de croissance et de recrutement, à savoir : l'éco-

logie, les secteurs du social et du médico-social, l'aide aux personnes, le numérique ou le tourisme. Ces contrats seront financés pendant trois ans, à hauteur de 75% du Smic brut par l'Etat, sur le budget du Ministère du



Aurélie Filippetti, la ministre de la culture entourée de François Birbès, conseiller municipal chargé de l'emploi, la formation et l'insertion (à sa droite) et Saïd Moussa, engagé par l'association Ville des Musiques du Monde (à sa gauche), inaugure un des premiers emplois d'avenir dans le secteur culturel.

Un emploi d'avenir dans la culture

En novembre dernier, à Bobigny, deux emplois d'avenir ont été parrainés par la Ministre de la culture Aurélié Filippetti. Parmi eux, Saïd Moussa s'apprête à signer ce nouveau type de contrats avec l'association Ville des Musiques du Monde. Retour sur le parcours de ce jeune Pantinois et les avantages de ces emplois d'avenir.

Le 19 novembre dernier, Saïd Moussa actait, à Bobigny, son engagement en tant qu'animateur culturel pour l'association Ville des Musiques du Monde, sous les flashes des photographes et le parrainage de la Ministre de la

culture, Aurélié Filippetti. Avec Michaël Cafait, recruté comme électricien à la MC 93 de Bobigny, ce jeune Pantinois de 25 ans inaugure l'un des tout premiers emplois d'avenir dans le secteur culturel. Lors de cet événement, la membre du gouvernement a d'ailleurs rappelé que « la culture est un formidable levier économique (...). Un secteur d'activité dans lequel notre pays est leader. Un vivier formidable d'emplois : près de 700 000 aujourd'hui. »

Parcours scolaire difficile, de déménagements en réorientations... Saïd quitte les bancs du lycée sans diplôme. Débrouillard, le jeune adulte d'une vingtaine d'années multiplie les petits boulots d'animateur à la ville de Paris, tout en gardant le cap de sa passion pour le théâtre et le cinéma. Saïd se rêve comédien. Très vite, son désir se concrétise. Il joue dans le court-métrage *Le Scooter à Deux Vitesses*, diffusé sur France 2, brûle les planches dans un *Dom Juan* avec Mourad Boudaoud, se produit à Pantin,

en Avignon... En parallèle, il se fait embaucher comme animateur social par l'association audiovisuelle pantinoise, Les Engreniers. Fort de ces nombreuses expériences, il s'investit aussi dans le conseil d'administration de l'association Musik à Venir.

Des opportunités de formation

Avec cette association pantinoise de médiation sociale à travers la musique, Ville des Musiques du Monde met en place en 2011 l'Atelier du concert, à savoir : un processus d'accompagnement de jeunes amateurs dans la création et la conception d'événements culturels. Pour coordonner le projet, Musik à Venir soumet tout naturellement la candidature de Saïd à Villes des Musiques du Monde. Recruté d'abord en Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) en mars 2012, il verra son contrat requalifié en emploi d'avenir, en janvier, sous l'impulsion de la Mission Locale. Il s'en déclare réjoui :

travail (deux milliards d'euros en 2013, et trois milliards en 2014, selon le Président). Mais surtout, ces emplois d'avenir garantiront la formation des jeunes, une condition nécessaire à leur insertion durable dans le monde du travail.

Et à Pantin ?

Dans ces nouveaux contrats, la municipalité de Pantin s'engage avec enthousiasme. Le conseil municipal du mois de novembre

a en effet acté la création progressive de 50 emplois d'avenir au sein de la collectivité, dans des domaines aussi divers que la médiation, l'animation en centre de loisirs auprès d'enfants handicapés, l'aide aux cuisines dans les crèches, le service à la personne...

Il s'agira de contrats d'un an, renouvelables deux fois. Surtout, comme l'explique Clémentine Cabrières, responsable emploi-compétence-management, au nom de toute l'équipe recrutement : « La Ville embauchera sur deux volets : l'aspect emploi et l'aspect formation. Nous prévoyons ainsi la signature de conventions auprès d'organismes de formation. Nous envisageons, pour le jeune, un temps de formation conséquent et régulier. Par ailleurs, chaque nouveau recruté bénéficiera de l'appui d'un tuteur. »

Pour ces 50 emplois d'avenir, à Pantin, comme au niveau national, le seul interlocuteur sera la Mission Locale qui constituera l'interface incontournable pour ces nouveaux contrats : recrutement des jeunes, accompagnement dans l'emploi, préparation à la sortie de CDD, mise en place de formations, sensibilisation des employeurs, propositions de candidats. A Pantin, il s'agira donc, dès janvier, de contacter la Mission Locale de la Lyr, et sa directrice, Ammessaad Azoug.

Anne-Laure Lemancel

● Mission Locale de la Lyr

7-9, rue de la Liberté

« Je peux me projeter dans un avenir éclairci... Je sors désormais de la précarité du CAE de six mois, renouvelable trois fois, pour effectuer une mission de trois ans. » Surtout, l'animateur culturel s'enthousiasme des possibilités de formations qu'offrent ces « emplois d'avenir ». « Lors de CDD de six mois en CAE, nous sommes soumis à une charge de travail conséquente, qui ne laisse aucun répit ni recul. Grâce à mon nouveau contrat, plus long, je vais pouvoir effectuer des formations, qui compléteront efficacement mon apprentissage sur le terrain. Ainsi, en tant qu'animateur culturel, je dois rédiger des projets,

aller les défendre en mairie, devant des financeurs... Autant de compétences que je dois encore acquérir ». Coordinateur de projets à Ville des Musiques du Monde, et responsable de l'embauche de Saïd, Eric Schirmacher ne voit, lui aussi, que des avantages à ces nouveaux types de contrats : « Ces emplois, structurants pour le jeune, correspondent à l'éthique sociale et solidaire de Ville des Musiques du Monde. A mi-chemin entre la formation et l'insertion, ils permettent d'accompagner, dans un cadre professionnel, des jeunes non qualifiés, sans prendre de risques financiers. Cette « compensation » de l'Etat permet une formation poussée... » D'ores et déjà, Saïd se frotte donc à d'autres défis, comme un projet photos avec la ville du Blanc Mesnil. Kamel Dafri, directeur de Ville des Musiques du Monde, conclut : « Ces emplois donnent l'occasion aux jeunes de se former, à la fois sur le terrain et dans des structures adaptées. Et s'ils ne poursuivent pas avec nous à la fin de leur contrat, ces trois années leur auront au moins apporté de nouvelles compétences, valorisables sur le marché de l'emploi... » **ALL** www.villesdesmusiquesdumonde.com



POUR UN MEILLEUR ESPACE PUBLIC

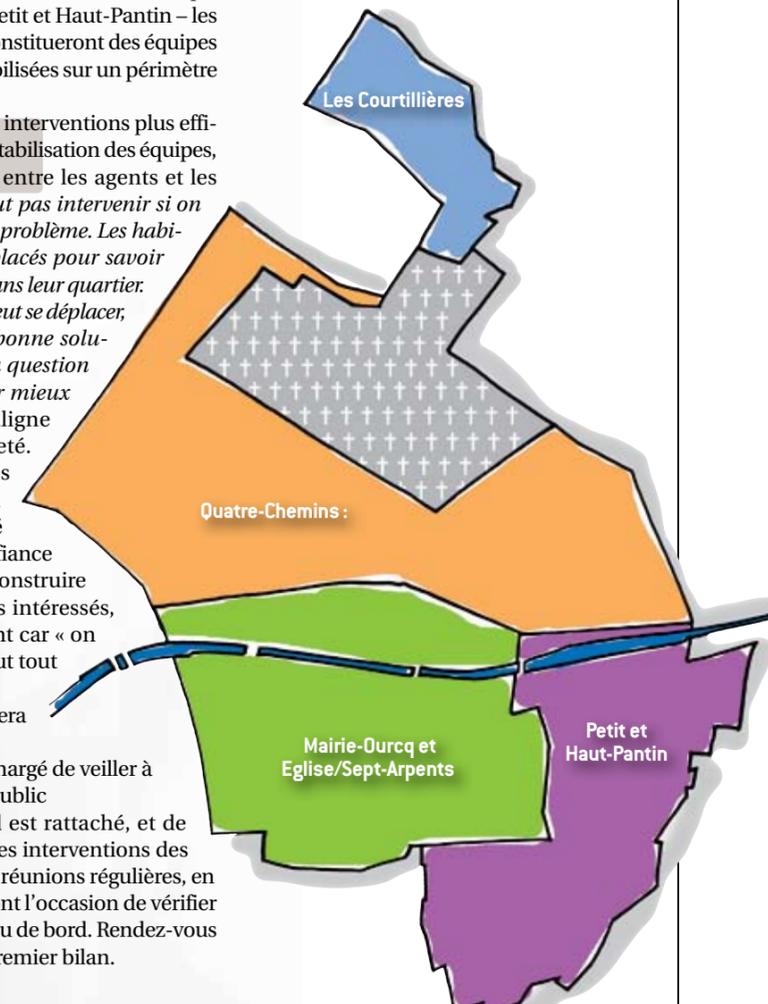
Détritus sur les trottoirs, voitures mal garées, potelets renversés, traversées piétonnes à la peinture pâissante. L'espace public à Pantin, notamment à certaines heures, dans des quartiers en particulier, laisse à désirer. D'ici à la fin de la mandature, l'équipe municipale affiche comme objectif prioritaire, l'amélioration de la qualité des espaces publics. Et lance de nouvelles actions. Depuis novembre dernier, un numéro vert centralise les signalements effectués par les habitants. Un nouveau logiciel de gestion permet de transmettre les informations collectées, en temps réel, aux intervenants concernés. A partir de janvier, l'organisation de l'ensemble des services présents sur l'espace public sera territorialisée. Chaque secteur de Pantin disposera de « son » équipe « multidisciplinaire » d'agents municipaux agissant pour la propreté, la voirie, les espaces verts, la tranquillité et la sécurité publiques.

Le nouvel an inaugurera de nouvelles méthodes de travail pour de nombreux agents municipaux. A partir de 2013, les services de la propreté, des espaces verts, les policiers municipaux, les médiateurs sociaux, les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) seront rattachés à des territoires spécifiques d'intervention. Répartis suivant quatre secteurs – Courtilières, Quatre-Chemins, Mairie-Ourcq et Eglise/Sept-Arpens, Petit et Haut-Pantin – les agents territorialisés constitueront des équipes pluridisciplinaires mobilisées sur un périmètre restreint.

Il s'agit de rendre leurs interventions plus efficaces et, à travers une stabilisation des équipes, de renforcer les liens entre les agents et les habitants. « On ne peut pas intervenir si on ne sait pas qu'il y a un problème. Les habitants sont les mieux placés pour savoir comment ça se passe dans leur quartier. S'ils nous alertent, on peut se déplacer, essayer de trouver la bonne solution, faire remonter la question aux responsables pour mieux nous organiser », souligne un agent de la propreté. La restructuration des services vise aussi à renforcer la proximité et les relations de confiance avec les habitants, à construire avec eux, les premiers intéressés, un partenariat efficace car « on ne peut pas être partout tout le temps », poursuit-il. Chaque secteur disposera d'un référent, responsable technique, chargé de veiller à la qualité de l'espace public du territoire auquel il est rattaché, et de mettre en cohérence les interventions des différents acteurs. Des réunions régulières, en présence des élus, seront l'occasion de vérifier la mise à jour du tableau de bord. Rendez-vous à la rentrée, pour un premier bilan.

A chacun des 4 secteurs, un nombre d'intervenants pluridisciplinaires territorialisés :

- Les Courtilières : **21 agents**
- Quatre-Chemins : **31 agents**
- Mairie-Ourcq et Eglise/Sept-Arpens : **30 agents**
- Petit et Haut-Pantin : **27 agents**



EN DIRECT AVEC LES SERVICES

Depuis le 19 novembre, les Pantinois peuvent contribuer de manière efficace à l'amélioration de leur cadre de vie.

Avec la mise en place du numéro vert - 08000 93 500 - leurs réclamations sont suivies en direct. Petite enquête au cœur de ce nouveau dispositif.

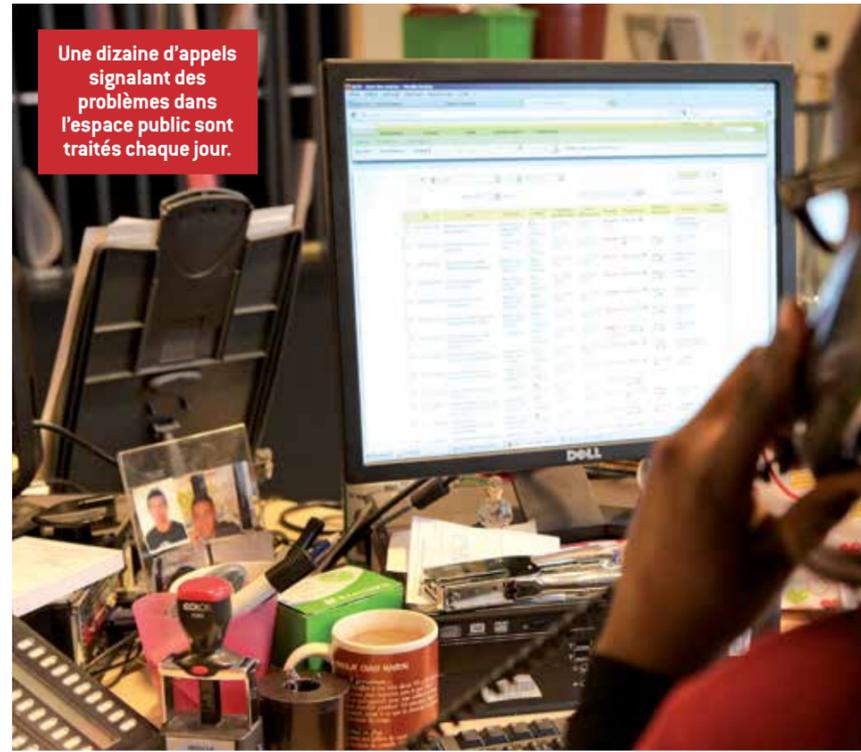
Il est 9.30, quai de l'Aisne, un agent de propreté s'apprête à retirer deux tags près du pont Delizy. Muni d'un bidon contenant un produit approprié et d'un karcher, l'homme s'attèle en quelques minutes au nettoyage d'un panneau de signalisation et d'un bout de mur.

Cette intervention survient à la suite d'une plainte déposée par un Pantinois via le numéro vert. Le dispositif est simple. Chaque habitant qui constate un problème dans l'espace public peut s'adresser au centre d'appel piloté par la Direction patrimoine et cadre de vie (DPCV), envoyer un courriel à espacespublics@ville-pantin.fr ou faire une demande d'intervention sur le site Internet de la ville, www.ville-pantin.fr

Le téléphone sonne de plus en plus

Un peu plus tard, à l'accueil du DPCV. Le téléphone sonne. Au bout du fil, une voix masculine se plaint de voir des poubelles au 148 avenue Jean-Lolive. Sur l'ordinateur, un « ticket d'incident » est rempli. Sont précisés les coordonnées de l'auteur du signalement, son objet, le secteur, le type d'intervention nécessaire. Grâce à un logiciel spécifique, les informations collectées sont envoyées en temps réel aux services concernés.

Dans ce cas précis, c'est la Communauté d'agglomération qui devra traiter le problème, puisque la collecte des déchets est une compétence relevant désormais d'Est Ensemble. Dans des cas concernant la voi-



Une dizaine d'appels signalant des problèmes dans l'espace public sont traités chaque jour.



Une petite vérification s'impose avant la transmission aux services concernés.

rie, les espaces verts, les petits ou grands travaux, ce sont les agents du DPCV de la ville qui mènent les actions. Christine Pipet, responsable administrative au DPCV explique : « nous avons mis en place un nouveau système d'enregistrement

des demandes qui permet un vrai suivi des interventions. Notre objectif est de régler le problème en huit jours. Dans le cas d'une grosse intervention, ça peut prendre plus de temps ». Elle ajoute : « on constate que chaque jour il y a un peu plus de demandes ».



Quai de l'Aisne, suite à la plainte d'un riverain, une intervention de nettoyage est menée par un agent de propreté.

Un logiciel sur mesure

Le suivi des opérations est assuré par le logiciel GLPI (gestionnaire libre de parc informatique). Existant dans d'autres entreprises, il a été « personnalisé » pour s'adapter aux besoins de la Ville. Il aura fallu un mois pour réaliser ce logiciel libre de droit. Simple d'utilisation, il permet d'enregistrer les plaintes de chaque habitant et de les envoyer automatiquement au service qui pourra régler le problème.

« Le logiciel permet de centraliser l'ensemble des demandes et de les orienter vers les bons services. L'objectif est aussi de travailler sur la sectorisation. Pour une plus grande efficacité des interventions, la ville est divisée en quatre secteurs : Courtillières, Quatre-chemins, Hoche/Eglise, Haut et Petit-Pantin. Avec le logiciel, il est possible de recenser les demandes de chaque secteur et de suivre le taux de réussite sur chacun d'eux », précise Marion Reverchon, chef de projet à la Direction des systèmes informatiques.

Les services se rendent sur place

Au service propreté, rue Cartier-Bresson, les responsables des différentes interventions expliquent que grâce au

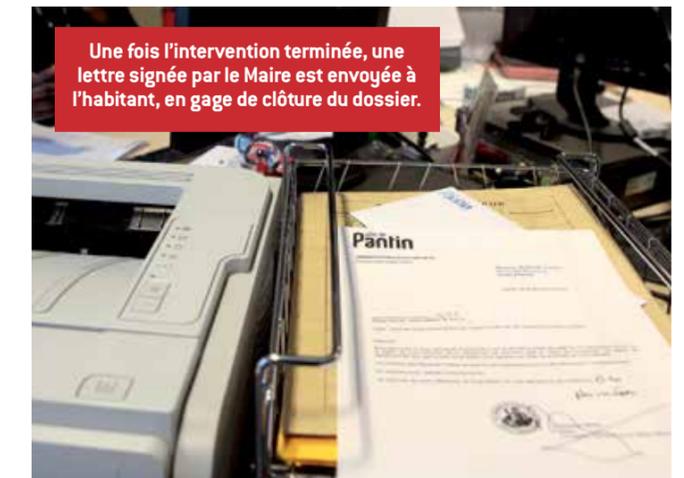
logiciel, ils récupèrent les informations en direct et interviennent au plus vite.

Chaque fois qu'un « ticket d'incident » est lancé, une équipe part sur le terrain et analyse le problème. Alain Cutillas, responsable du service raconte : « Il y a quelques jours, on a reçu la demande d'un Pantinois qui voulait ajouter une corbeille près d'un abribus. Une fois sur place, on voit ce qu'il est possible de faire. Car avant d'installer une corbeille, on doit respecter les normes de sécurité liées au plan handicap ou vigipirate, vérifier la domanialité. C'est pourquoi, il faut huit jours entre le moment de la réclamation et la fin de l'opération ».

Pendant ces huit jours, l'habitant qui a soumis sa requête est tenu au courant par courrier du délai de l'intervention. Une fois la mission accomplie, il reçoit une lettre signée du maire qui clôture le dossier.



En quelques minutes, l'agent vient à bout du tag.



Une fois l'intervention terminée, une lettre signée par le Maire est envoyée à l'habitant, en gage de clôture du dossier.

« JE N'HÉSITE PAS À FAIRE APPLIQUER LES PÉNALITÉS À CEUX QUI NE RESPECTENT PAS LA LOI »

Entretien avec Bertrand Kern, maire de Pantin.



Canal : Le numéro vert fonctionne depuis novembre. Il est certainement trop tôt pour un bilan, mais avez-vous déjà des retours ?

Bertrand Kern : Nous avons lancé le numéro vert en novembre dernier. Les retours sont très positifs. Et le nombre d'appels que

nous recevons ne cesse de croître. Ce qui est une bonne nouvelle – les Pantinois l'utilisent ; mais cela signifie aussi que les problèmes dans l'espace public persistent. Les courriers que je reçois le confirment. A partir de l'année prochaine, nous réorganisons les différents services présents sur l'espace public – propreté, voirie, espaces verts, médiation, police municipale – suivant quatre secteurs. Chaque périmètre d'intervention disposera d'un référent qui sera responsable de la qualité de l'espace public sur son territoire.

La propreté est devenue une compétence de l'agglomération. Comment pouvez-vous vous engager sur la qualité d'un service qui ne relève plus de votre administration ?

B.K. : La collecte des déchets relève en effet de la communauté d'agglomération. Mais la propreté de la voirie est une compétence de chaque ville. Si un bac d'ordures ménagères, qui attend d'être collecté, est renversé sur le trottoir, c'est aux services municipaux d'intervenir. En tout état de cause, nous travaillons avec Est Ensemble pour améliorer la réactivité des interventions dans chacune des villes. Tous les maires partagent la volonté d'améliorer les services rendus aux habitants.

Avez-vous d'autres projets pour améliorer la qualité de l'espace public ? Quels sont les autres leviers d'action ?

B.K. : Nous lançons une campagne de communication pour rappeler que la propreté est aussi l'affaire de tous. Une bonne partie de nos concitoyens considère que notre ville est une poubelle. Ce n'est pas acceptable. Je

n'hésite pas à faire appliquer les pénalités à ceux qui ne respectent pas la loi. Je réfléchis maintenant à mettre en place une brigade spécifique, chargée de verbaliser les contrevenants. Nous préparons également un

« code de la rue » pour rappeler aux piétons, cyclistes, automobilistes, les règles de comportement, de partage de l'espace public. Par ailleurs, nous continuons de miser sur la prévention. Nous poursuivons les actions de sensibilisation dans les écoles pour former les plus jeunes au civisme, au respect du bien commun.

Des remarques, des questions sur l'espace public ?

► N° Vert 08000 93500

espacespublics@ville-pantin.fr

ville-pantin.fr
► démarche en ligne



Outre le numéro vert et la territorialisation des services, des opérations ponctuelles appelées « Ma rue, j'en prends soin » continueront d'être menées. Enlèvement des épaves, désherbage, remise en état du mobilier urbain, des revêtements de voirie, de la peinture au sol : en septembre dernier, la rue des Pommiers a bénéficié d'un grand coup de neuf. En 2013, huit nouvelles opérations sont prévues.

Courtilières

Le 23 février, c'est la fête

Un peu tôt pour fêter le printemps. Mais les habitants, comme l'équipe municipale, attendent depuis trop longtemps des signes tangibles du changement dans le quartier pour patienter davantage. Donc le samedi 23 février, rendez-vous pour fêter l'avancement des travaux aux Courtilières.

La manifestation devrait se dérouler en deux temps et un mouvement. Allé-gro.

Dès 11 heures du matin, présentation de l'avancement de la rénovation. Même les plus sceptiques, et on peut les comprendre, constatent les transformations. Pour l'occasion, le

maire, Bertrand Kern, le préfet, et vraisemblablement le Ministre de la Ville, François Lamy, devraient être présents.

« Les habitants attendent surtout que nous leur fournissions les prochaines étapes de cette opération hors normes par son ampleur » précise Alain Périès, adjoint au maire délégué à la Rénovation urbaine des Courtilières et à la politique de la ville. « Nous devons absolument engager tous les chantiers avant la fin de l'année 2015, même si certains travaux ne seront achevés que l'année d'après ».

Installation d'un terrain de proximité avant l'été 2013, fin de la rénovation et résidentialisation du Serpentin, achèvement des aménagements de voirie, rénovation totale du parc et pose des clôtures, nouvelle bibliothèque-ludothèque, finalisation de la place François-Mitterrand, installation des commerces... Le travail ne manquera pas. Sans compter les travaux à réaliser sur l'école Quatremer.

La deuxième partie de la manifestation sera consacrée à la fête qui se déroulera au gymnase Hasenfratz, sous la forme d'un banquet ouvert à tous les habitants du quartier.



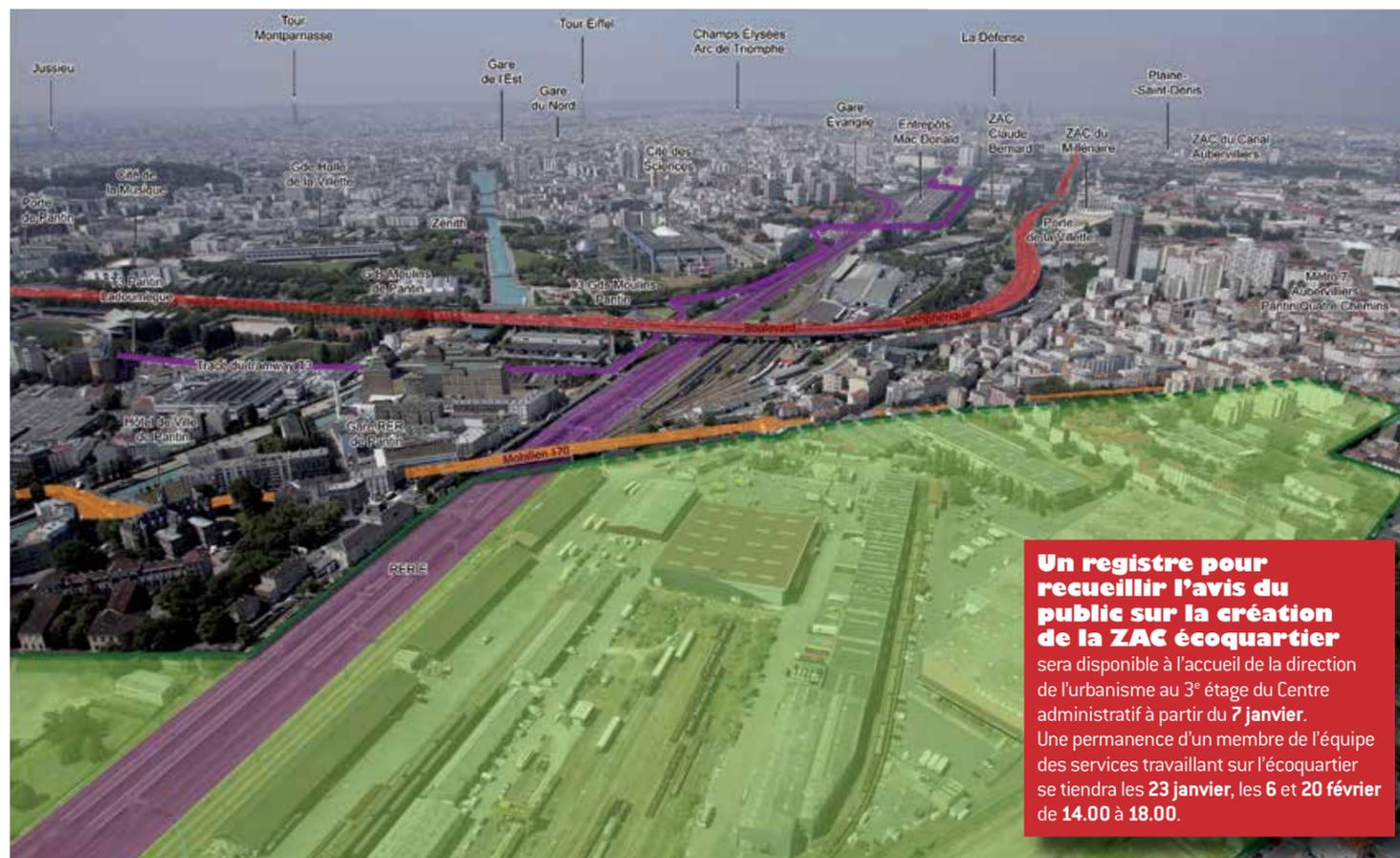
Ecoquartier

Bientôt une ZAC pour aménager l'écoquartier ?

Les 21 janvier et 18 février auront lieu les premières réunions publiques en vue de créer une Zone d'aménagement concertée (ZAC) pour lancer la naissance du nouvel écoquartier entre les Quatre-Chemins et la gare RER. Les premières constructions pourraient commencer à sortir de terre début 2015. Entretien avec les élus travaillant de concert sur ce projet : Aline Archimbaud, conseillère municipale déléguée à l'écoquartier et sénatrice du Département, et Philippe Lebeau, maire-adjoint pantinois et vice-président chargé des écoquartiers à la communauté d'agglomération Est Ensemble.

Canal : Pourquoi de nouvelles réunions publiques générales alors que le processus de concertation semble si avancé, avec plusieurs rencontres, notamment thématiques, ayant déjà eu lieu ?

Aline Archimbaud : Nous avons en effet lancé la démarche participative depuis 2010. Ces nouvelles réunions publiques correspondent



Un registre pour recueillir l'avis du public sur la création de la ZAC écoquartier sera disponible à l'accueil de la direction de l'urbanisme au 3^e étage du Centre administratif à partir du **7 janvier**. Une permanence d'un membre de l'équipe des services travaillant sur l'écoquartier se tiendra les **23 janvier, les 6 et 20 février de 14.00 à 18.00**.

à la procédure réglementaire de création de la ZAC. La ZAC est l'outil d'urbanisme qui nous permettra de concrétiser le projet, de commencer à aménager.

Première marche exploratoire du site en décembre 2010.



La ZAC est-elle le seul outil d'urbanisme permettant d'aménager un territoire dans une ville ?

A.A. : Non, il existe également le « permis d'aménagement », mais la ZAC est mieux adaptée aux projets complexes et d'envergure comme le nôtre car si la procédure initiale de création peut paraître lourde, le cadre de la ZAC offre ensuite beaucoup de souplesse pour faire valoir nos exigences. La ZAC est la seule procédure qui prévoit et impose la réalisation d'un cahier de charges à respecter par les opérateurs. La ZAC prévoit aussi des dispositifs financiers permettant aux promoteurs immobiliers de financer des équipements publics.

Mais la ZAC ne risque-t-elle pas d'imposer une lourde réglementation susceptible de brimer la créativité, l'innovation qu'on souhaiterait voir développées dans ce projet d'écoquartier ?



A.A. : Certes, il y a une réglementation à laquelle nous ne pouvons pas déroger. Mais le cahier des charges que nous avons déjà rédigé, en intégrant des propositions des habitants, est très précis, exigeant, et sera intégré au dossier de création de la ZAC. Dans ce cahier des charges, sont déclinées et précisées, à l'échelle des bâtiments, nos exigences pour l'écoquartier.

Philippe Lebeau : Notre cahier des charges place la barre très haut. Il ne s'agit pas d'intentions générales, mais bien d'objectifs chiffrés qui doivent être respectés en matière sociale, environnementale, démocratique : 33% de logements sociaux, 5 hectares d'espace vert en pleine terre, un suivi des travaux par les habitants, etc. Ce cahier des charges est le garant du caractère innovant de notre projet. Et quand les promoteurs viendront nous voir pour négocier, c'est bien ce document qui fera foi.

Comment parvenez-vous à concilier les intérêts des Pantinois avec ceux des autres citoyens que vous représentez aussi dans les assemblées où vous siégez – Sénat et Est Ensemble ?

Réunions publiques écoquartier

à l'Hôtel de ville, à 19.30
les lundis 21 janvier et 18 février

P.L. : Est Ensemble est désormais compétente sur l'ensemble des écoquartiers des neuf villes qui la constituent. Nous travaillons en bonne intelligence avec les communes. Et les services pantinois chargés de ce projet, qui seront bientôt transférés à l'agglomération, poursuivront leur investissement dans le dossier. Notre idée est de créer un référentiel partagé par tous les écoquartiers d'Est Ensemble selon des critères communs que nous étudions - nombre de logements sociaux, taux d'économie d'énergie, transports doux.

A.A. : Il est important que les Pantinois sachent qu'ils ne seront pas dépossédés de leur écoquartier. Le maire de Pantin souhaite que la démarche participative et ce travail de proximité que nous élaborons depuis quatre ans, soient poursuivis. Bertrand Kern a la farouche volonté d'être associé au projet – et pas seulement « informé » de son évolution. Quant à mon travail au Sénat, certains dossiers concernent directement notre ville. Par exemple : le vote de la loi Dufflot, qui contraindra les communes à construire des logements sociaux sous peine d'amendes très importantes. Ce texte prévoit encore que des terrains appartenant à des établissements publics soient cédés à très bas prix, voire gratuitement, aux maires qui s'engagent à construire des logements sociaux dans leur ville. C'est notre cas dans l'écoquartier où RFF et la SNCF sont propriétaires de 2/3 des terrains. Le vote de la loi est une très bonne nouvelle pour l'écoquartier pantinois.

Propos recueillis par Patricia de Aquino

COMMUNIQUÉ

Suite à la tenue de l'enquête publique (close le **8 octobre 2012**) relative à la troisième modification du PLU, le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêteur (avis favorable sans réserve) sont consultables sur le site internet de la Ville et en version papier à l'accueil de la Direction de l'urbanisme (3^e étage du Centre administratif) aux horaires habituels d'ouverture, depuis le **4 décembre 2012**.

Vos élus et leurs délégations

Bertrand Kern,
maire, conseiller général, conseiller communautaire.
☎ 01 49 15 40 00

Les conseillers municipaux délégués
Claude Moskalenko,
vie associative et innovation sociale.
☎ 01 49 15 39 59

Les adjoints au maire
Gérard Savat, premier adjoint, urbanisme, aménagement urbain, habitat et travaux. Vice-président d'Est ensemble, délégué à l'aménagement.
☎ 01 49 15 41 75

Dorita Perez, quartier des Courtillières.
☎ 01 49 15 38 29

Patrice Vuidel, développement économique, commerce et tourisme. Conseiller communautaire.
☎ 01 49 15 39 59

Marie Thérèse Toullieux, enfance.
☎ 01 49 15 38 29

Nathalie Berlu, santé et relations avec les usagers. Vice-présidente d'Est ensemble, déléguée à la communication.
☎ 01 49 15 38 29

Francois Birbès, emploi, formation et insertion.
☎ 01 49 15 38 29

Alain Périès, rénovation urbaine des Courtillières, politique de la ville, mémoire. Conseiller communautaire délégué à l'habitat indigne.
☎ 01 49 15 40 84

Kawthar Ben Khelil, coopérations intercommunales.
☎ 01 49 15 41 75

Philippe Lebeau, environnement, développement durable, transports et circulation. Vice-président d'Est ensemble délégué à l'environnement, l'écologie urbaine et aux écoquartiers.
☎ 01 49 15 38 74

Hervé Zantman, petite enfance.
☎ 01 49 15 38 29

Jean-Jacques Briant, action sociale et restauration scolaire.
☎ 01 49 15 41 75

Didier Ségal-Saurel, propreté.
☎ 01 49 15 38 29

Chantal Malherbe, logement.
☎ 01 49 15 38 29

Ophélie Ragueneau-Greneau, coopération décentralisée.
☎ 01 49 15 38 29

Sanda Rabbaa, affaires scolaires.
☎ 01 49 15 38 29

Françoise Kern, culture et patrimoine. Conseillère communautaire.
☎ 01 49 15 41 75

Bruno Clérembeau, démocratie locale et vie des quartiers.
☎ 01 49 15 38 29

Abel Badji, sports.
☎ 01 49 15 38 29

Brigitte Plisson, ressources humaines. Conseillère communautaire.
☎ 01 49 15 38 29

Aline Archimbaud, écoquartier et métiers d'arts. Sénatrice.
☎ 01 49 15 39 59

David Amsterdamer, fêtes, cérémonies protocole et moyens généraux.
☎ 01 49 15 41 75

Vos autres élus
Président d'Est Ensemble
Gérard Cosme

Nadia Azoug, jeunesse. Conseillère régionale.
☎ 01 49 15 39 59

Vos conseillers généraux
Canton Pantin Est :
Claude Bartolone
Canton Pantin Ouest :
Bertrand Kern

Votre député
Elisabeth Guigou
Permanence, prendre rendez-vous le mardi matin.
☎ 01 48 50 04 67
elisabethguigou@hotmail.fr

Sur les **traces** du Secours populaire pantinois

Une nouvelle équipe anime le comité pantinois du Secours populaire. Parmi les nouvelles actions : la distribution d'aliments toutes les semaines, et également en juillet/août. Le travail des bénévoles bénéficie à 74 familles, près de 350 personnes. Et depuis un an, l'association reçoit jusqu'à 10 nouvelles inscriptions par semaine. Reportage dans les coulisses de la solidarité: depuis les entrepôts de Romainville jusqu'à Pantin.



1 Au siège du Secours populaire de la Seine-Saint-Denis, à Romainville, la commande passée par le comité pantinois arrive sur les écrans de la responsable de la logistique. Les entrepôts sont approvisionnés par le PEAD (Programme européen d'aide aux plus démunis), qui pourrait être supprimé en 2014. Les associations s'inquiètent car ces fonds représentent entre un quart et la moitié de la nourriture donnée en France.



2 En soirée, car la plupart travaille, les bénévoles pantinois finissent de remplir le fourgon préparé en journée par des salariés de l'association. Plats congelés et produits frais sont chargés à la dernière minute. Les entrepôts de Romainville disposent de deux chambres froides à -20° et +5°.



3 Direction: le local pantinois où d'autres bénévoles viennent prêter main forte et gros bras pour décharger le fourgon.



4 Un système original pour faciliter la tâche: les colis gagnent le local par la fenêtre.

Bon à savoir

● Toujours à la recherche de bénévoles...

Une vingtaine de bénévoles anime aujourd'hui le comité pantinois du Secours populaire. « Notre objectif est d'étendre notre action au Pré-Saint-Gervais où le Secours populaire n'est pas implanté », précise Annick Tamet, présidente du comité. Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à vous faire connaître.

● La distribution alimentaire tous les vendredis, de 14.00 à 16.30, au 190 avenue Jean-Jaurès, aux Courtilières. L'association cherche des bénévoles, disposés en particulier à aider au déchargement des produits alimentaires.

● Un vestiaire tous les 15 jours. La distribution de vêtements: un samedi sur deux, de 14.00 à 16.30 au 2 allée G Courteline. L'association reçoit des dons (vêtements, électroménagers...), et a besoin de bénévoles pour les trier et les ranger.

● Des sorties et des balades. Le Secours populaire organise des sorties à la mer pour les enfants pendant les vacances, des visites à des musées parisiens, des animations « chasse à l'œuf » à Pâques. Et se coordonne avec d'autres associations de solidarité du territoire pour offrir aux plus démunis, un après-midi de Noël, avec repas et cadeaux pour les enfants. Cette année, les jouets sont offerts par la ville.

● Et pour toute information : la permanence du comité pantinois se tient tous les 15 jours, le samedi, au 2 allée G Courteline, 06 29 95 73 57. Par mail: sfpantin@org.fr

5 Une participation modique est demandée à ceux qui s'approvisionnent auprès du Secours populaire pantinois. Toute personne en difficulté peut s'adresser à l'association.

Institut Privé d'Enseignement Ostéopathique agréé par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

Clinique Ostéopathique

5/13 rue Auger 93500 Pantin 01.48.44.09.44

Quand consulter ?

Il est conseillé de se rendre chez un ostéopathe lorsque l'on souffre de migraines, de maux de dos (lumbago, lombalgies), sciatices, douleurs articulaires, torticolis, troubles du sommeil, problèmes ORL, troubles statiques, gastrites, ulcère, reflux gastro-oesophagien, hernies hiatales, dyspepsie, entorses, accidents de voiture, chutes, chocs...

L'objectif de la première rencontre avec un ostéopathe est de mettre en évidence des dysfonctions ostéopathiques puis de les mettre en lien avec d'éventuelles pathologies.

Enfin, le praticien appliquera des techniques ciblées destinées à corriger les troubles.

Les soins proposés ne se substituent pas à un traitement médical en cours.

1er bilan : gratuit

La clinique IPEO est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 13h30 et de 14h30 à 18h30 et le samedi sur rendez-vous.

www.institut-ipeo.fr

Concours

Maisons et balcons **en fleurs**

Le 6 décembre dernier, les prix du concours « Maison et balcons fleuris », organisé par les services municipaux, ont été décernés aux Pantinois à la main la plus verte. Présentation des lauréats 2012, dans chacune des trois catégories.


Catégorie « Maison avec jardin visible de la rue »

● 1^{er} prix : Jeannot Foucher – rue Eugène-et-Marie-Louise-Cornet

- 2^e : Christine Gouia – rue Benjamin-Delessert
- 3^e : Jean-Pierre Nespola – villa des Jardins


Catégorie « Balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue »

● 1^{er} prix : Brigitte Saïd – quai de l'Ourcq

- 2^e : Caroline Viatour – rue Candale
- 3^e : Stewart Lawrie – rue Scandicci
- 4^e : Nedjina Achour Tani – rue Gambetta


Catégorie « Fenêtres ou murs fleuris »

● 1^{er} prix : Bruno Guilbaud – rue Victor-Hugo

- 2^e : Solange Plisson – rue Méhul



Remise des prix au salon d'honneur de l'hôtel de ville.

Tourisme durable

Les Greeters étendent leur **gentillesse** au Paris Métropolitain

Les Greeters sont des citoyens qui accueillent les touristes de façon bénévole en leur offrant la possibilité de découvrir leur ville et ses habitants lors de rencontres personnelles et authentiques. La balade est avant tout un moment de partage et d'échange entre un habitant enthousiaste et 6 visiteurs (maximum). Le Greeter accueille le visiteur comme il accueillerait un ami.

Après une première expérience concluante qui a démontré la curiosité des touristes du monde entier à « franchir le périphérique », l'Association Parisien d'un Jour, Parisien toujours a décidé d'étendre son territoire de balades et de bénévoles aux communes desservies par le métro, en étroite coopération avec les Comités départementaux du tourisme des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Le lancement du réseau des Greeters du Grand Paris s'est déroulé le mercredi 12 décembre dernier, sur une péniche. Faute de Pantinois à bord, Canal a rencontré un Montreuillois, Pierre-Luc Vacher, Greeter depuis 2010 qui a déjà accueilli de très nombreux visiteurs provenant du monde entier. « J'ai connu ce mouvement international par l'intermédiaire de l'office de tourisme de Montreuil. J'ai toujours aimé faire visiter ma ville. Je me souviens encore de ma première expérience. Il s'agissait d'une jeune femme suisse logée en chambre d'hôtes place de la Nation, à cinq stations de métro de Robespierre, mon quartier. Elle m'a raconté que les gens qui l'accueillaient ont tout fait pour la décourager d'aller se perdre dans une banlieue lointaine et dangereuse. Elle est quand même venue. Elle s'intéressait à l'architecture. Moi aussi. Nous avons passé trois heures formidables. Depuis j'ai reçu des Américains, des Russes, des Hollandais... Le plus souvent des couples ou des petites familles. Je leur fais découvrir des lieux que même les Montreuillois ne connaissent pas forcément, comme les pentes du parc des Guilands à proximité de la rue de la Fraternité. On y trouve une série petites ruelles très insolites, bourrées de charme. Bien sûr des personnes demandent à visiter le mur à pêches, et j'accepte volontiers, mais je pense que notre vocation n'est pas de montrer notre Tour Eiffel. L'essentiel pour moi est la satisfaction des visiteurs et j'éprouve sans doute un peu de fierté à faire évoluer l'image de ma ville et du département. Cette démarche se rattache à un mouvement plus profond qui émerge dans la société, peut-être grâce à Internet, qui s'appelle parfois la consommation collaborative : les échanges de savoir, les circuits courts, les monnaies locales, le co-voiturage... » En savoir plus : www.parisiendunjour.fr



ville de Pantin

Parlons-en !

Les parents et l'école : comment mieux accompagner son enfant ?

Dans le cadre des ateliers du Projet Éducatif Local

Atelier n°1 : de la maternelle au CM2

- > l'entrée en maternelle : une étape-clé
- > aider son enfant dans sa scolarité
- > temps des enfants / temps des parents : quelle organisation ?

Judi 24 janvier | de 18h30 à 20h30

Atelier n°2 : au collège

- > l'entrée en 6^e : un nouveau cap
- > aider son enfant dans sa scolarité
- > temps des enfants / temps des parents : quelle organisation ?

Judi 31 janvier | de 18h30 à 20h30

École Saint-Exupéry, salle plurivalente
40, quai de l'Aisne

ville-pantin.fr

Réservation :
(tél.) 01 49 15 41 60
r.query@ville-pantin.fr

Portes ouvertes

L'ostéopathie fait école

Dans la rue Auger, l'IPEO de Pantin, Institut privé d'enseignement ostéopathique, agréé par le ministère de la santé, forme 350 étudiants en temps plein sur un cursus de 4500 heures réparties sur cinq années. Des journées portes-ouvertes sont prévues en janvier, mars et avril pour découvrir cette profession dite « manuelle » qui allie philosophie et science.

« Nous avons, mon épouse et moi-même, créé cette école en 1983 à Paris à l'issue de nos études en kinésithérapie, podologie et ostéopathie », précise Rémy Rachou, également membre co-fondateur de la FENAHMAN, devenue Fédération française de naturopathie (la naturopathie étant la mise en application des mécanismes naturels d'auto-guérison du corps -NDLR). Nous avons au départ enseigné en ostéopathie, naturopathie et acupuncture. Nous formions des kiné et des personnes sensibles à la médecine naturelle. Installée en 2004 à Pantin pour s'agrandir et donner plus de confort à ses étudiants en mettant en place un cursus de cinq années d'études à temps plein, l'Institut privé d'enseignement ostéopathique (IPEO) accueille des bacheliers majoritairement scientifiques. On dénombre



quelques élèves littéraires et des étudiants venant d'horizons divers pour lesquels une classe préparatoire a été ouverte. Des personnes en reconversion professionnelle sont également inscrites dans le cadre du Fongecif (Fonds de gestion du congé individuel de formation).

Des salles Feng Shui et une clinique d'application

L'école se veut bienveillante envers son effectif de 350 élèves. Les salles aménagées selon le Feng Shui - la gestion de l'espace de façon à améliorer la qualité de vie - comptent une trentaine d'étudiants que se partagent une cinquantaine d'enseignants ostéopathes et médecins. Tous se connaissent, travaillent

en groupes ou en assemblée, réalisent des stages à l'extérieur, en club de sport, en hôpital, en cabinet... En quatrième et cinquième années d'études, les étudiants sont très pré-

« Il est conseillé de se rendre chez un ostéopathe lorsqu'on souffre de migraines, de maux de dos, sciatiques mais aussi de troubles du sommeil... »

sents à la clinique de l'Institut, ouverte en 2006, dans les mêmes locaux de la rue Auger. Ici, ils sont responsables du dossier technique des patients orientés par un médecin ou venant de leur propre initiative. Stéphane, 25 ans, termine sa formation cette année. « J'apprécie cette petite structure, les enseignements y sont bien construits. Je souhaite me spécialiser dans le sport ensuite. Les ostéopathes y font leur place, sans prendre celle des kinésithérapeutes, notamment en prévenant les blessures ». En clinique, les élèves sont toujours accompagnés d'un superviseur jeune diplômé de l'IPEO pour 20% d'entre eux. Ils se préoccupent de comprendre si la consultation relève bien de l'ostéopathie et, si tel n'est pas le cas, ils orientent les patients vers leur médecin. Ils s'appuient aussi sur des examens radiolo-

giques. A leurs côtés, des élèves « observateurs », en troisième année d'études, comme Laurène, 22 ans qui aspire à « ouvrir un cabinet et me spécialiser dans l'ostéopathie du sport où les nombreuses pathologies m'intéressent ». Quant à Baptiste, 21 ans, également élève de troisième année, il considère que « l'ostéopathie peut aider à mieux vivre une maladie, un cancer ou des petits maux. Nous rencontrons des patients qui parfois disent que nous sommes leur dernière chance... Une fois diplômé, j'envisage d'exercer en ostéopathie pédiatrique et post-partum ».

Les temps changent

Dans les années 1980, le bien-être était très axé sur les médecines douces et la réappropriation du corps. Dans ce contexte, « l'ostéopathie était une sorte de passage obligé pour les médecins », commente encore Rémy Rachou. Pourtant, ce n'est qu'en 2002, avec la loi Kouchner, que cette thérapeutique a été classée dans le registre des professions paramédicales après avoir été longtemps décriée par le corps médical. Il est conseillé de se rendre chez un ostéopathe lorsqu'on souffre de migraines, de maux de dos, sciatiques mais aussi de troubles du sommeil...



« L'ostéopathie a besoin de la médecine, et la médecine a besoin de l'ostéopathie », ajoute le professionnel, devenu expert. Et de poursuivre : « D'ailleurs, les mutuelles de santé vont s'affirmer de plus en plus en partenaires en proposant des remboursements à raison de 4 ou 5 séances d'ostéopathie par an ». Une bonne nouvelle pour les 30% de Français qui aujourd'hui consultent un ostéopathe car, reconnaissons-le, une consultation, certes d'une heure, coûte en moyenne 50 euros.

Isabelle James

Journées portes ouvertes

Samedi 26 janvier de 10.00 à 12.00

Samedi 30 mars de 10.00 à 12.00

Samedi 27 avril de 10.00 à 12.00

5/13 rue Auger

☎ 01 48 44 09 07

ipeo.fc@orange.fr - institut-ipeo.fr

L'ostéopathie dans l'histoire

L'ostéopathie moderne est née de l'esprit d'Andrew Still dont les théories fondent encore les bases de l'enseignement. En 1874 il a soigné 18 enfants atteints de dysenterie. 20 ans plus tard, l'American School of Osteopathy ouvre ses portes à Kirksville. Les professions médicales sont fortement opposées à cette pratique fondée sur l'apposition des mains comme seuls remèdes aux troubles fonctionnels. Malgré ça, l'ostéopathie se développe aux Etats-Unis au rythme de sa légitimation par les gouvernements. C'est en 1950 pour que Paul Geny et Ange Castejon, masseurs kinésithérapeutes font connaître l'ostéopathie en France.



Qu'est-ce que l'ostéopathie ?

Cette approche thérapeutique intervient sur les dysfonctionnements du corps humain. La colonne vertébrale et les souffrances qu'elle génère représentent la première cause de consultation. Les autres pathologies concernent les problèmes respiratoires, digestifs, les migraines chroniques, les douleurs articulaires... L'ostéopathie utilise les mains du praticien pour comprendre les origines des douleurs et les soigner. Les ostéopathes considèrent que la remise en fonction de la mécanique corporelle contribue au rétablissement de l'homéostasie, c'est-à-dire, la régulation permettant à l'organisme de maintenir ses différentes constantes du milieu intérieur entre les limites des valeurs normales. Ces professionnels conviennent aussi que la médecine conventionnelle est nécessaire pour toutes les atteintes de la structure même de l'organisme. Ainsi, ils traitent plutôt les maladies fonctionnelles, éventuellement psychosomatiques, ne relevant pas de rééducation en kinésithérapie. Ils peuvent travailler avec des patients atteints dans leur structure corporelle une fois celle-ci prise en charge par la médecine conventionnelle.

ville de
Pantin

Une question, un problème sur l'espace public ?

Propreté - parcs et espaces verts -
aires de jeux - mobilier urbain -
éclairage public - rues -
stationnement - médiation publique

NOUVEAU

📞 N° Vert 0 8000 93 500

📧 espacespublics@ville-pantin.fr

🌐 ville-pantin.fr ▶ démarche en ligne

Pour une ville plus belle, plus verte, plus nette

Petite enfance

Un nouvel accueil dans la ville pour **Petits d'homme**

Le 20 janvier, 23 très jeunes pantinois vont prendre possession avec doudous et barboteuses des locaux de la nouvelle crèche interentreprises les Petits d'homme. Visite avant ouverture de ce havre de paix à l'abri du tumulte de la jungle urbaine.

« Nous nous sommes rencontrés via nos enfants à l'école maternelle », révèlent Anne Fall et Rafi Molho, initiateurs de la crèche interentreprises Les Petits d'homme. Nous avons tous deux rencontré des difficultés de garde avant la scolarisation de nos bambins. L'offre en matière de places en crèche étant partout très inférieure à la demande. Ayant des compétences complémentaires, l'idée est née de créer notre propre lieu d'accueil pour les tout petits. Mais nous voulions monter un projet utile et citoyen. Pour le bien-être des enfants, nous souhaitions pérenniser le personnel engagé. Que les adultes recrutés se sentent impliqués, s'investissent sur le long



terme dans la structure. La solution de la scop - société coopérative - qui propose aux salariés d'être partie prenante dans les décisions concernant la vie de l'entreprise, s'est imposée », précise le duo. Cette expérience de crèche-scop est une première en France et ce statut a reçu un accueil favorable du personnel comme des partenaires, notamment de la Ville, qui a soutenu le projet dès l'origine et a réservé 15 berceaux.

Développer quantitativement l'offre d'accueil en crèche

« Accroître et diversifier l'offre en matière de modes d'accueil liés à la petite enfance est une priorité », explique Alice Carré, directrice du service Petite enfance et familles. Un projet de création de crèche sur l'éco quartier est à l'étude. Toutefois, ce type de réalisation prend du temps. C'est pourquoi, en restant particulièrement vigilante sur l'équité entre les familles en termes de tarifs et de qualité d'accueil des tout petits, la municipalité a décidé de s'associer à des porteurs de projets privés et réserver des places au sein de structures privées ». Au printemps 2012, la collectivité a lancé un marché public en vue de disposer de nouveaux berceaux. Deux projets ont été retenus permettant de proposer à la population 80 nouvelles places, dont 30 réservées aux Pantinois représentant chacune un coût de plusieurs centaines de milliers d'euros par an à la Ville : 15 auprès des Petits d'homme, 15 au sein de la Maison bleue qui devrait ouvrir en avril. Ces deux établissements situés, l'un au nord du canal de l'Ourcq, l'autre au sud, contribuent à étendre le maillage de la répartition géographique de l'offre. « Mi 2013, la ville de Pantin disposera de 352 berceaux auxquels s'ajouteront 84 places dans les crèches

« La crèche disposera de 28% de personnel qualifié supplémentaire par rapport aux exigences de la réglementation »



Mode d'emploi

Les Petits d'hommes ouvriront leurs portes, dans un premier temps à 23 bambins, 15 bébés issus de la commission d'attribution de la Ville et 8 enfants de salariés d'entreprises privées partenaires ayant retenu une ou plusieurs places. En effet, chaque entreprise pantinoise peut se porter acquéreur de berceaux, de même que chaque salarié pantinois peut demander à son employeur, même non localisé sur le territoire, de réserver des places. Les entreprises désireuses de devenir partenaires et financer des berceaux bénéficient d'aides de l'état (crédit d'impôt famille et contrat enfance jeunesse). Le coût pour les entreprises est ainsi réduit de 83%. Quant au salarié, du fait de la participation financière de son employeur, le montant à déboursier est identique à celui d'une crèche publique et est calculé en fonction du barème CNAF. Il existe donc deux possibilités pour les bébés Pantinois d'intégrer une crèche privée inter entreprises : via la pré-inscription au lieu unique d'inscription en vue d'une étude de la demande en commission d'admission ou via l'employeur d'un des parents. Les Petits d'homme ayant une capacité d'accueil total de 45 enfants et la Maison bleue de 35, une quarantaine de places sont encore disponibles pour des entreprises privées.

départementales. Ceci afin d'améliorer le taux de satisfaction des demandes, déjà passé de 21% 2011 à 22,4% en 2012 », analyse Alice Carré. L'attribution de ces places réservées par la mairie dans des structures privées se détermine selon les mêmes modalités que pour une place en crèche publique. Ainsi, les familles auxquelles un berceau a été attribué auprès des Petits d'homme ou qui en obtiendront un au sein de la Maison bleue, ont procédé à une pré-inscription au lieu unique d'inscription en vue d'un passage en commission d'admission aux modes d'accueil. Par ailleurs, les tarifs appliqués se basent sur le barème de la caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

Ouverture sur le monde à tous les étages

Pour l'ouverture de la crèche les Petits d'homme, 11 professionnels ont été recru-

tés, la direction étant assurée par Marie Joly. A terme, 15 adultes dont 3 éducatrices de jeunes enfants, des auxiliaires de puériculture, un psychomotricien et une infirmière encadreront 45 enfants âgés de 2 mois et demi à l'entrée en maternelle. « Ayant comme priorité l'épanouissement des enfants, la crèche disposera de 28% de personnel qualifié supplémentaire par rapport aux exigences de la réglementation », ajoute Anne Fall. Un souci de bien-être qui se retrouve à tous les niveaux. Ainsi, la possibilité d'accéder à un jardin privatif était primordiale pour Rafi Molho et Anne Fall dont le projet pédagogique repose sur la notion d'ouverture (au monde extérieur, aux autres cultures...). L'aménagement même de la crèche reflète cette volonté par la présence de nombreuses fenêtres et parois vitrées entre les espaces, de sorte que la lumière inonde les lieux. Une thématique que l'on retrouve encore dans

le choix du prestataire qui fournit les repas en liaison froide. Il s'agit d'un fournisseur ne proposant que des produits issus de circuits courts. Ni denrées lyophilisées, ni conserves, du frais et des menus thématiques, incitant les bambins à découvrir diverses gastronomies. Les Petits d'hommes ? De futurs coqs en pâtes!

Ariane Servain

En savoir plus

La crèche peut accueillir les enfants sur des temps pleins ou partiels et propose une amplitude horaire allant de 7.30 à 19.00 du lundi au vendredi avec une semaine de fermeture entre Noël et le jour de l'an et 3 semaines en août.

Les Petits d'homme

41 rue Delizy, rez-de-chaussée (Métro église de Pantin ou RER E Pantin)

Contact : Anne Fall ☎ 06 60 06 81 52

contact@lespetitsdhomme.com

Les crèches à Pantin

Sur le territoire pantinois, l'offre en matière de places en crèche se répartit comme suit :

- ▶ 9 établissements municipaux (322 berceaux) : multi accueils, crèches collectives, service accueil familial, halte-jeux.
- ▶ 2 crèches départementales (84 berceaux).
- ▶ 1 crèche associative parentale Jolis mômes (12 places).

▶ 3 crèches inter entreprises : les Petits minotiers, ouverte en 2010 (50 places) ; les Petits d'hommes, ouverture en janvier (45 berceaux) ; la Maison bleue, ouverture en avril 2013 (35 berceaux).

Soit un total de 548 places tous établissements confondus auquel s'ajoute l'offre d'accueil individuel (assistants maternels et garde à domicile).

Rencontre

Jean-Louis Heckel, fabricant d'utopie

La Nef - manufacture d'utopies, ré-ouvre ses portes, après une année de remise aux normes. Ce lieu dédié à la marionnette, au théâtre d'objets et à l'écriture contemporaine a été créé en 2006 par Jean-Louis Heckel, comédien et marionnettiste mais également responsable pédagogique de l'école nationale supérieure des arts de la marionnette (ESNAM) à Charleville-Mézières (08).



Canal : Cette remise aux normes et cette réouverture de La Nef vous a-t-elle amené à resserrer votre projet, notamment en matière d'accueil du public ?

Jean-Louis Heckel : Bien sûr ! Cela nous a permis de nous restructurer et d'être plus précis sur nos formulations. Avec ces remises

aux normes, nous aurions pu faire le choix de recevoir du public, d'établir une saison « classique », dans une salle de spectacle « traditionnelle ». Mais cela reviendrait à ouvrir une épicerie plus ou moins fine, à effectuer un métier qui n'est pas le mien. Nous souhaitons rester un laboratoire de création, un lieu de recherche, de stages, d'accompagnement d'artistes, de résidences et de formation, ouvert, bien sûr, au public.

La Nef porte comme sous-titre « manufacture d'utopies », quelles idées sous-tendaient ce nom à sa création, en 2007 ?

J-L.H : Ce nom correspond à un véritable engagement. Le terme de manufacture renvoie au travail de la main, à la fabrication de marionnettes, à notre posture, à mi-chemin entre artistes et artisans. Depuis toujours, je me perçois et me revendique comme un utopiste invétéré. Pourtant, à mille lieues des rêves improbables de doux idéalistes, j'opte pour des utopies concrètes, tangibles, avec un sens tant poétique que politique. Récemment, le hors-série du Monde, *L'Atlas des Utopies*, rappelait le sens de ce mot : « utopie » ne signifie pas, comme le pense la doxa (NDLR, l'opinion), un « espoir sans lieu », mais bien, étymologiquement un « lieu ail-

leurs », qui existe bel et bien. Quant au terme La Nef, il fait référence à la « Nef des fous », ce bateau qui sillonnait le Rhin au Moyen Age, avec à son bord tous les indésirables de la société : les fous, les repris de justice, mais aussi les comédiens et les saltimbanques.

Y'a-t-il une urgence à fabriquer des utopies ?

J-L.H : En ces temps de « crise », il est urgent de contrer les désenchantements, de redonner des visions, des perspectives et des partis pris. Moi qui ai officié dans des institutions de toutes tailles, je privilégie désormais, pour ce faire, la qualité à la quantité, le travail de proximité à cette espèce de globalisation planétaire en laquelle je ne crois pas, et qui

limite nos champs d'actions. Pour changer le monde, je préfère donc passer par la petite porte, les contacts avec les habitants. Pour moi, le quartier et l'international restent d'ailleurs intrinsèquement liés. A la Nef, nous avons ainsi créé *La Grande Clameur*, une pièce documentaire, sur la grève de la Manufacture de Tabac pantinoise dans les années 1980. Et, en même temps, nous établissons des ponts avec l'international, via des projets au Sénégal et au Vietnam.

En quoi est-ce si important d'avoir un lieu de recherche dédié à l'art de la marionnette ?

J-L.H : Selon moi, le milieu de la marionnette manque cruellement de dramaturgie. On voit souvent de belles idées, de belles plastiques, jolies, mais inutiles, et sans contenu : ce que j'appelle des FBI, des fausses bonnes idées. Je veux donc confronter la marionnette à l'architecture du sens. Pour cela, je souhaite recevoir des auteurs, des scénaristes, des réalisateurs de cinéma... mais aussi des danseurs, des plasticiens, pour décloisonner cet univers. Il faut sans cesse réinventer une langue.

« J'opte pour des utopies concrètes, tangibles, avec un sens tant poétique que politique »

Vos marionnettes créent de l'utopie, des « ailleurs » où tout devient possible. Quel serait votre pari le plus fou ?

J-L.H : Monter sur scène, en temps réel, les 70 jours de la Commune de Paris.

Propos recueillis par Anne-Laure Lemancel

Un parcours de créateur

Avant la création de la Nef - manufacture d'utopies et la compagnie La Nef, avec laquelle il crée plusieurs spectacles parmi lesquels *Profession : Quichotte* (2007) et *La Grande Clameur* (2009), Jean-Louis Heckel a joué à l'international et dans des institutions prestigieuses. Formé aux ateliers d'Antoine Vitez au théâtre des Quartiers d'Ivry (94), il obtient le diplôme de l'école Internationale Jacques Lecoq (Paris) puis intègre la compagnie Philippe Genty avec laquelle il crée plusieurs spectacles au Théâtre de la Ville. Il multiplie les apparitions théâtrales en France et à l'étranger pendant 8 ans puis crée la compagnie Nada Théâtre avec Babette Masson, en 1986. Implanté au centre culturel Boris Vian (Les Ulis - 91), le Nada Théâtre en prend la direction de 1997 à 2005 menant de pair programmation et animation du lieu avec les productions de la compagnie.

Fondation agir contre l'exclusion

Stimuler le sens de la responsabilité des entreprises



Créée en 1993, à l'initiative de Martine Aubry et de 15 chefs d'entreprises, la fondation Agir contre l'exclusion (FACE) s'est déployée à travers 47 associations locales. Le club de Seine-Saint-Denis, qui siégeait à Montreuil depuis 2004 vient de s'implanter dans ses nouveaux locaux de la rue de la liberté, à Pantin.

Le club Face de Seine-Saint-Denis regroupe une centaine d'entreprises parmi lesquelles ERDF-GRDF, BP2S - filiale de BNP Paribas, Saint-Gobain, mais aussi de plus petites structures comme, par exemple l'agence Carol Voyages. Les dirigeants et les collaborateurs de ces sociétés s'engagent au quotidien pour mener, auprès de personnes éloignées de l'emploi, des actions qui peuvent être individuelles ou collectives. Les collaborateurs des entreprises engagées, vont, sur leur temps de travail et de manière volontaire, accompagner des personnes éloignées de l'emploi suivant différentes formes. Il peut s'agir de simulations d'entretien d'embauche, d'aide à la découverte de métiers ou de parrainage sur une période plus longue.

La fondation Agir contre l'exclusion (FACE) encourage l'engagement social et sociétal du tissu économique au cœur des territoires. Grandes entreprises, PME, collectivités publiques et parapubliques, institutions, associations... s'y investissent afin d'œuvrer collectivement dans l'intérêt de tous. Fondation reconnue d'utilité publique, elle s'appuie sur un réseau territorial

C'est le club Face qui va organiser la rencontre entre l'accompagnant et la personne éloignée de l'emploi qui aura été adressée par un prescripteur (Maison de l'emploi, mission locale, Plan local pour l'insertion et l'emploi...).

Handicapé, Emploi au féminin, Compétence 45 +

Le Club Face mène des actions collectives en direction de tous les publics qui peuvent connaître des difficultés spécifiques. C'est le cas des travailleurs reconnus handicapés qui peuvent bénéficier des Handicapés. Le club organise la rencontre entre ces personnes et des entreprises désireuses de les recruter. Une opération Handicapé montée dernièrement à Romainville a rassemblé 12 entreprises et 40 candidats. Les actions Emplois au féminin rencontrent également un certain succès. L'association cible, dans ce cas, les emplois dits masculins, tels que ceux de chauffeurs poids lourds ou d'agents de sécurité ou les secteurs exigeant un faible niveau de qualification. Le club adapte également des modules en direction des personnes de plus de 45 ans ou des jeunes bacheliers. Pour chaque public, l'association et ses partenaires vont imaginer la formule la plus adaptée et leur imagination ne se limite pas à l'intitulé de l'action.

d'associations réunissant des entreprises mobilisées pour lutter contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté. Elle mobilise aujourd'hui 4 000 entreprises. www.fondationface.org Les entreprises intéressées peuvent contacter Claire Etien, directrice de FACE Seine-Saint-Denis © 01 75 34 36 55 face.seinesaintdenis@fondationface.org

Événement

Pantin se fait **un film** !

France 3 propose aux habitants de créer leur propre fiction sur le modèle de la série populaire *Plus belle la vie*. Un défi que relève une centaine de Pantinois. Le cadre : la ville de Pantin. Les techniciens et comédiens : les Pantinois. Action !

Le 8 décembre dernier, la mairie présentait publiquement le projet de France 3 aux habitants : leur permettre de « fabriquer » un feuilleton sur le modèle de *Plus belle la vie*, qui raconte la vie quotidienne d'un quartier. « *Plus belle la vie véhicule des valeurs de générosité et de proximité*, commente Catherine Kettler, responsable du service vie des quartiers. *On nous propose là de créer une fiction de A à Z et selon ces valeurs que nous partageons. Nous avons rencontré des habitants, des commerçants et des associations très motivés.* » Certaines d'entre elles souhaitent même accompagner les habitants dans l'aventure. C'est le cas de l'association les Engraineurs qui depuis quinze ans organise des ateliers d'écriture et de réalisation audiovisuelle avec des jeunes de 12 à 25 ans. France 3 a également rencontré les associations Quatre-Chemins Evolution, Pour une vie meilleure et Banlieues Bleues-La Dynamo. Elles pourraient rejoindre le projet. La chaîne fait aussi le tour des collèges et lycées proposant des cours de cinéma. Durant cette présentation, les intéressés, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes habitants de tous les quartiers, se sont inscrits pour occuper des fonctions bénévoles telles que scénariste, comédien, réalisateur, régisseur, opérateur prise de vue, éclaira-



Christine Coutin, responsable de *Plus belle la vie* prend la parole après avoir écouté les pitches des participants.

giste, maquilleur, décorateur, etc. Seules conditions : être disponible et très motivé.

Du pitch au scénario et du casting au tournage

Mardi 18 décembre démarrait l'atelier d'écriture de scénarii dans la salle Gavroches. Vingt-deux participants ont ici échangé avec la responsable de *Plus belle la vie*, Christine

Coutin. Très enjouée, elle a fait part de son parcours en production de feuilletons et a écouté les pitches (bref résumé d'un scénario) de chacun. « *Tout ce que vous proposez là présente un potentiel* », a-t-elle commenté. Elle a donné des précisions, des conseils : « *Nous devons voir Pantin, c'est le cadre. Il s'agit d'un épisode de 26 minutes comprenant des*

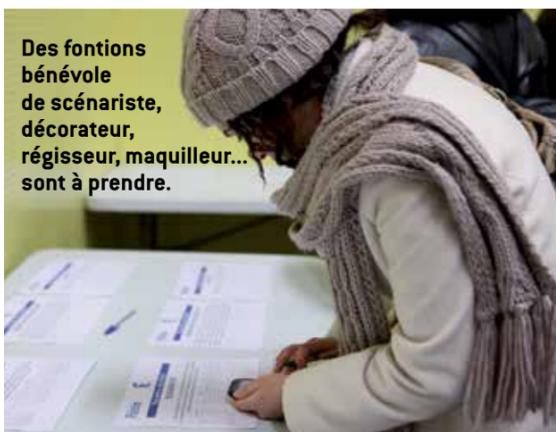
intrigues avec sept ou huit personnages, quatre ou cinq décors... ». A l'issue des pitches - que nous garderons secrets pour les besoins du projet -, des groupes de travail se sont formés. Etape en cours : rédiger des synopsis (les grandes lignes de l'histoire) pour le 8 janvier.

« **Un épisode de 26 minutes comprenant des intrigues avec sept ou huit personnages, quatre ou cinq décors...** »

Viendront ensuite l'élaboration des séquenciers (qui présentent l'histoire telle qu'elle apparaîtra à l'écran) puis la version dialoguée des scénarii. Huit ateliers sont prévus jusqu'en février où un scénario sera retenu par un jury de professionnels de la chaîne, de la production, de la mairie et d'une association locale. Démarreront ensuite, les sélections des stagiaires réalisateurs, de l'équipe de tournage stagiaire, le casting, puis le tournage durant les congés d'hiver. D'autres ateliers se mettront en place et d'autres Pantinois entreront en scène.

Le devenir du feuilleton ? Une diffusion à coup sûr dans la programmation du Ciné 104 et lors du festival Côté court. Pour le reste, c'est à voir... **Isabelle James**

Des fonctions bénévoles de scénariste, décorateur, régisseur, maquilleur... sont à prendre.



Portrait

Léo Marillier : **le violon au cœur**

A 16 ans, le jeune Pantinois Léo Marillier, étudiant au conservatoire national supérieur de Paris, possède un CV de violoniste impressionnant, à la mesure de son incroyable talent, tissé de sensibilité et de virtuosité. Portrait d'un prodige.

Dans cette grande bâtisse sur plusieurs étages, aux vastes couloirs lumineux, plusieurs instruments de musique fusent, virtuoses, en toute anarchie : là, des gammes de piano ; ici, une envolée de trompette ; ailleurs, le feutre d'une clarinette indisciplinée. Nous sommes au conservatoire national supérieur de musique (CNSM) de Paris, porte de Pantin. Dans l'un de ses studios exigus, un jeune homme bouclé, lunettes et grand sourire sur une bouille ronde d'adolescent, fait corps avec son violon. C'est Léo Marillier, un jeune Pantinois de 16 ans. De son archet, il modèle ses timbres à la perfection, suscite des harmonies, accompagne ses phrases d'un souffle, avec la dextérité et la maîtrise d'un grand. Sur son visage, comme dans sa musique, se succèdent toutes les nuances des émotions : la joie, la tendresse, la passion... Avec son instrument, un violon italien Tecchler de 1722, prêté par le Fonds instrumental Français, il vit une histoire d'amour. Comme Harry Potter avec sa baguette ? La comparaison le fait sourire : « *Effectivement, l'instrument m'a choisi autant que l'inverse. Il possède le son parfait pour moi...* » De là à faire de la magie, il n'y a qu'un pas...

« **Enfant réservé, mais aussi passionné et obsessionnel, il s'est épanoui au contact de la musique** »

Une révélation à 8 ans

Né à Provins (77), de parents « moldus » (entendez ici : non musiciens), Léo est ce qu'il convient d'appeler un « jeune prodige ». Si le petit garçon balbutie ses premières notes au piano et au violoncelle, dans un désir enfantin de jouer d'un instrument plus « gros » que celui de sa sœur aînée violoniste, il rejoint vite, à huit ans, les classes de son instrument fétiche. Et là, miracle : « *Son professeur, Stefano Amara, un Italien au tempérament exubérant, était baba ! confie sa maman et manager, Catherine Pierron. D'emblée, Léo a manifesté une sensibilité*



musicale extraordinaire, et des capacités techniques, dont témoignait une prodigieuse

virtuosité. Enfant réservé, mais aussi passionné et obsessionnel, il s'est épanoui au contact de la musique, il y a trouvé un mode d'expression privilégié...

Il a donc quitté sans regret le monde des Legos pour celui du violon. » A l'heure où ses petits camarades jouent aux billes, Léo, doté d'un d'emploi du temps costaud,

trouve donc ses copains dans des formations de musique de chambre, et intègre, à l'âge de dix ans et demi, le conservatoire national de région (CNR) de Paris, où toute sa famille emménage. Son professeur, Larissa Kolos, le considère alors comme un « professionnel » en devenir. Et pour cause : lauréat de plusieurs concours internationaux (prix Mozart à Vilnius, prix spécial Tchaïkovski à Séoul...), titulaire de prix à l'unanimité au conservatoire, il donne son premier récital à l'âge de neuf ans, puis se produit fréquemment à l'étranger (Vienne, Copenhague, Allemagne...), avec un pianiste accompagnateur, comme soliste au sein d'orchestres, ou tout seul... Bref, il forge ses armes sur scène, avec l'imprévu, les « morts

et les blessés », comme disent en souriant ses professeurs. Et toujours il subjugué.

Boulimique de musique

En parallèle, il poursuit ses études par le centre national d'enseignement à distance (CNED). A quatorze ans, il intègre le prestigieux CNSM, sous l'égide de son cher professeur, Alexis Galpérine ; à seize, il passe son bac.

Et le voici aujourd'hui, installé seul dans un appartement pantinois, serein, confiant, se déclarant « *plus musicien que violoniste* », dans son refus absolu de devenir un « geek » de l'instrument, replié sur sa seule technique. Boulimique, féru de toutes les musiques classiques, sans exception (jusqu'aux œuvres les plus contemporaines), Léo affiche, pour son jeune âge, une maturité et une érudition époustouflante. Il a d'ailleurs réalisé une transcription pour violon et piano d'une œuvre de Liszt, prête à être éditée, et s'attaque aujourd'hui à Wagner. Plus tard, Léo rêve d'effectuer un master de violon à Boston, de poursuivre une carrière de soliste, de composer, voire d'enseigner... Une vie, en somme, en violon majeur !

Anne-Laure Lemancel

www.leomarillier.fr

MAJORITÉ MUNICIPALE

Nous pouvons nous réjouir que le quartier des Quatre-Chemins bénéficie désormais d'une attention bienveillante et d'un engagement particulièrement soutenu de la part du ministère de l'Intérieur.

La création d'une Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP), obtenue par l'action conjointe et déterminée des maires d'Aubervilliers et Pantin et de la députée Elisabeth Guigou, en est une traduction tangible.

Les faits étaient connus de tous : en constant déplacement, la délinquance s'est, depuis plusieurs années, fortement structurée sur ce quartier de Pantin, par ailleurs en plein renouvellement urbain.

Depuis près de 10 ans, le taux d'atteintes aux biens et aux personnes n'avait cessé d'y croître. Quartier en effervescence permanente, de jour comme de nuit, les comportements délinquants et criminels s'y sont imposés par la violence, symbolique ou physique, par occupation ou par intimidation, par stagnation ou par agression. C'était, cela demeure et demeurera inadmissible.

Face à cette situation, la ville n'est jamais restée les bras croisés. En complément de l'action de la Police Nationale, les services de la ville, notamment la police municipale et la médiation de nuit, avaient été fortement mobilisés jusqu'ici pour combattre les incivilités quotidiennes.

Pantin dispose donc désormais d'un soutien particulier d'ampleur nationale, prévu au programme présidentiel de François Hollande et parfaitement justifié par la situation. Définie par le pacte national de protection et de sécurité publique, élaboré dès 2010 par le Parti Socialiste, la ZSP vise à traiter, aussi longtemps que cela sera nécessaire, l'économie souterraine, les trafics et les violences, sources d'insécurité quotidienne. De plus, ce dispositif ira de pair avec la relance des groupes locaux de traitement de la délinquance (GLTD).

Enfin, au-delà de la répression, le groupe des élu-e-s socialistes, républicains et apparenté-e-s défend avec constance et accompagne quotidiennement les missions municipales au service de la prévention.

Mehdi Yazı-Roman

Conseiller municipal délégué à la Prévention de la délinquance et Tranquillité publique. Groupe des élu-e-s Socialistes, Républicains et Apparenté-e-s

OPPOSITION MUNICIPALE

Texte non parvenu

Gestion des déchets : les écologistes écoutés

Que faire de nos poubelles ? En 2016, il sera interdit de les enfouir en Seine et Marne comme aujourd'hui. Les incinérer ? Au vu des risques pour la santé, les écologistes ont refusé la construction d'un nouvel incinérateur. La solution aujourd'hui la plus respectueuse de l'environnement et la plus prometteuse est de trier les déchets et d'accompagner leur décomposition dans des digesteurs pour réduire leur poids final, tout en produisant de l'énergie. D'où le projet d'usine de tri mécano biologique – méthanisation de Romainville.

Mais depuis plus d'un siècle les déchets de l'agglomération parisienne sont traités sur les 4 mêmes sites. Entre temps, leur volume a augmenté, d'où un projet d'usine très – trop – grande, remis en question par certains riverains depuis 1 an.

Depuis lors, les écologistes de Seine-Saint-Denis ont planché sur le sujet, afin de s'approprier le projet, de dégager une position commune ainsi que des propositions de modifications et d'améliorations. Le résultat : un ensemble de demandes ou d'exigences (la réduction de la taille, la modularité de l'usine, le traitement séparé des biodéchets, le respect des arrêtés « méthanisation » de 2009 (postérieurs au projet), une valorisation du gaz produit etc.) que nous avons remis à travers un avis. Nous sommes le seul parti politique à avoir fait cette démarche !

Nous nous sommes également associés aux 10 exigences votées par les élus d'Est Ensemble, exigences en de nombreux points similaires aux nôtres.

Le 19 décembre, le Syctom a accepté de revoir le projet initial en intégrant les demandes faites : une taille qui sera réduite de 25%, un démarrage progressif, des mesures pour prévenir les odeurs, les risques, une ligne séparée de gestion des biodéchets, etc. Tout aussi important, la création d'une commission de Suivi de Site que nous avions demandée, présidée par le Préfet, associant services de l'Etat, riverains, élus, associations et salariés du centre.

Et maintenant ? Il nous faut continuer à suivre attentivement le projet et, en parallèle, s'engager sur notre territoire dans une politique ambitieuse de réduction de nos déchets et de tri à la source : c'est à cette condition que nous arriverons tous à réduire la taille des usines qui digèrent nos poubelles...

Le groupe des élus Europe Écologie – Les Verts
<http://www.ecologie-pantin.fr/>

Pour une année pleine de luttes et d'espoir

2012 a donc été l'année de l'alternance. Les pantinoises et les pantinois l'ont souhaité, et ont massivement voté dans ce sens.

Quel bilan peut-on tirer de ces premiers mois de gouvernement PS-Verts ? Force est de constater que la politique menée n'est pas à la hauteur des espérances. Nous le voyons au quotidien, dans ce département, avec la fermeture programmée de PSA à Aulnay. Nous l'avons vu avec les 20 milliards donnés au patronat au nom du soi-disant « pacte de compétitivité », et prélevés directement sur le pouvoir d'achat. Les quelques mesures positives prises, par exemple sur le logement, sont très en dessous des besoins.

Aussi, si 2012 a été l'année de l'alternance, 2013 doit être l'année du combat, pour que de véritables politiques de gauche soient mises en œuvre, tant au niveau local qu'au niveau national.

Les élus du groupe communiste et partenaires Du Courage à Gauche seront vigilants, comme ils le sont toujours, sur les projets présentés en conseil municipal, pour que vos intérêts, et notamment ceux des plus faibles, soient réellement pris en compte.

En cette année charnière, qui précédera la fin du mandat municipal, nous organiserons plusieurs réunions publiques thématiques. La prochaine se tiendra le 22 janvier à 18h30 à l'école Sadi Carnot, sur le thème de l'Eau comme bien commun.

En attendant de vous rencontrer bientôt, nous vous présentons déjà nos meilleurs vœux.

Les élus du groupe communiste et partenaires Du Courage à Gauche
Jean Pierre Henry, Augusta Epanya, Mackendie Toupuissant
<http://ducourageagauche.free.fr> téléphone : 01 49 15 41 12

Texte non parvenu

État civil du mois de novembre

naissances

MailysKhadidja SANGHARE	Aya Fatou DEMBAGA
Laurent Jun-Yu CHEN	Eden FELGINES
Laurent Wenbin CHEN	Elouen BECAVIN MELCER
Alfred Bevans KAMANDA WA KAMANDA	Aymen OUADIR
Djimy Lyes Ange ROUBAH DIONISI	Wiam SMAILI
Rama-Samanthan DIALLO	Jüdd BOUJEMLA
Arthur Christophe Sunil HORNER	Milo Pierre Camille NOÉ
Sacha Naël BENMEZIANE DEHOVE	Satie Iris Calypso NOÉ
Jasper, Johann MONNIN MOREL	Céline CAI
Charlie, Rose MIGNON	Aymir BEN HADJ MESSAOUD
Maya KOLLI	Syrine EL OUBNANI
Miriam MIMOUNI	Kawthar Inès MADDOU
Hawa AÏDARA	Saïm MOUCLE
Mathéo WANG	Lise Patricia Ashley WALLABRÈGUE
Karim Vatea Hititoa KARMIM	Widad AYAD
Sara Marie Aïsha BETTAÏBI	Naelia Emilie GUEDJ
Jeremy LIU	Louna Corinne Dany BAYART
Ava Fiby BERDAH	Maya Marguerite RICHARD GOMPEL
Bintou Inaya DOUMBIA	Ilian Moussa Slimane MIRI
Yani AIT TAHAR	Riad Sihamdi Amir ROUAÏBI
Naomi, Sami NGUETCHO	Naim KETTAM
Sofia, Halima, Antonina AZZOUZ	Erolan HAISEERJIANG
Rayan LMRABET	Yacine AATAÏOUI
Luce, Suzanne, Rose JARRY	Louis Emmanuel Laurent PINTO
Sacha Yves Mickael BOUCZO	Roufaïdat MOHAMED
Nessa Jana Corinne PIEKLAK	Sebastian CZACHOR
Mehdi BORGİ	Avé RODRIGUES DIAS
Nawell Jeanne Inès BENABDELLAOUI	Nadira AHMED
Kaïs, Meziane, Laurent DJENADI	Maïmouna DEMBELE
Mila, Léa GOLIAS	Leny WENG
Naza, Yasmine KARAMOKO	Lilija ZIANE
Oumaïd, Mamadou SY	Ilyes BRAHİM
Nils GAYRAL	Samira TEGLAS
Eynebou KAMARA	Noémie Clémence CONCHER
Paulin CORNEA	Zaynab KALOGA
Franck LI	

mariage

Zi'ji WENG et Zhenzhen WU
Kamel SAÏDI et Sanna KAÏPIAINEN
Cesar HERRERA et Ana GARCIA
Hafid AMANDIDANE et Nadia EL FADILI
Ibrahima NIMAGA et Kadiatou TOURE
Riasat ALI KHAN et Nazmun NAHAR RATNA
Redouan RRHAÏBI et Nadya IKHARTIT
Zhou ZHENG et Xiuhui WENG
Ahmet MAVIGÖK et Aurélie TURCAND
Kévin LAGARDE et Jordana HADDAD
Mahamadou GOU MANE et Isatou JAÏTEH
Kouider KENDOUCI et Valérie PICCARRETA
Ramzi HEDHIRI et Jamila BERAHAL

décès

Maurice ASSAYAG
René Romoaldo BIANCHI
Seydou Bilaly DIAKHITE
Saïd DJERROUD
Roger Gilbert DROUAR
Robert Charles DURAND
Moïse Marcel LELLOUCHE
Maurice BEAUSSART

Licia FERRI
Christian DAUPHIN
Marie-Madeleine DESBOIS
Emma SIRINGO
Marie-Antoinette TEULET
Daniel MISEROTTI
Kiàngala PEYA SATI

notre mission,
VOUS accompagner

Organisation des obsèques
Prévoyance funéraire
Assistance après obsèques
Travaux de marbrerie
Articles funéraires

Déléguatare officiel de la Ville de Pantin

82, avenue du Général Leclerc
01 48 45 00 10

www.pfg.fr
PFG
Pompes Funèbres Générales

LES TEMPS FORTS

Retrouvez-les tous les mois dans l'agenda !

Canal

LE CHOIX FUNÉRAIRE

Le funérarium
Prévu pour faire face aux attentes des familles

24H/24 et 7JOURS/7

Le funérarium est une maison funéraire pensée et adaptée pour recevoir le défunt et offrir aux familles un lieu de recueillement où l'intimité sera préservée dans une atmosphère réconfortante.

N'hésitez-pas à nous appeler
Tél. 01 48 45 40 39

ETS SANTILLY
www.santilly.com

10, rue des Pommiers
93500 PANTIN
habilitation préfectorale : 09 93 051
RCS Bobigny 582 007 902

ville de
Pantin



Bertrand Kern,

Maire de Pantin

Conseiller général de Seine-Saint-Denis

et le conseil municipal vous

souhaitent une très heureuse année

2013

